



**HAL**  
open science

**Apport des études environnementales et anthropologiques à la compréhension de l'aire culturelle laténienne et romaine du sanctuaire de Blicquy “ Ville d'Anderlecht ” : zone d'enfouissement, dépôt humain et “ bois sacré ” (Hainaut, Belgique)**

Evelyne Gillet, Kai Fechner, Jean-Louis Blanchart

► **To cite this version:**

Evelyne Gillet, Kai Fechner, Jean-Louis Blanchart. Apport des études environnementales et anthropologiques à la compréhension de l'aire culturelle laténienne et romaine du sanctuaire de Blicquy “ Ville d'Anderlecht ” : zone d'enfouissement, dépôt humain et “ bois sacré ” (Hainaut, Belgique). *Sacrée Science! Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen. Actes du colloque tenu les 6 et 7 juin 2013 à Amiens, Hors-série de la Revue archéologie de Picardie, N° spécial 32, pp.163-189, 2018.* hal-04465183

**HAL Id: hal-04465183**

**<https://cnrs.hal.science/hal-04465183>**

Submitted on 19 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Sacrée science !



Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen

Environmental studies of Celtic and Roman sanctuaries in north western Europe



6-8 juin 2013

Amiens  
Ribemont-sur-Ancre  
(France)

Aubechies (Belgique)



Avec le soutien de



# APPORT DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET ANTHROPOLOGIQUES À LA COMPRÉHENSION DE L'AIRES CULTUELLE LATÉNIENNE ET ROMAINE DU SANCTUAIRE DE BLICQUY "VILLE D'ANDERLECHT" (HAINAUT, BELGIQUE)

## Zone d'enfouissement, dépôt humain et "bois sacré"

Evelyne GILLET, Kai FECHNER avec la collaboration de Jean-Louis BLANCHART

### INTRODUCTION

Implanté sur le terrien nervien, le sanctuaire de Blicquy occupe une position prépondérante à proximité d'un carrefour routier reliant la capitale Bavay - *Bagacum* - aux régions septentrionales : le *vicus* de Velzeke au nord et la zone côtière au nord-ouest (fig. 1). Ce vaste complexe culturel équipé d'un théâtre et de thermes est de nature publique, probablement offert au nom et aux frais de la cité (GILLET *et al.* 2009). Les diverses campagnes réalisées ponctuellement depuis la découverte du temple en 1976, et tout particulièrement les recherches menées en 1994-1997, 1999-2000 et 2003 (CTRA) dans le cadre d'un programme financé par le Service Public de Wallonie, offrent actuellement une vision plus claire des différentes occupations remarquables depuis l'époque mésolithique jusqu'à la période carolingienne (*ibid.*) Les dernières études menées par le Laboratoire d'Archéologie Classique puis le Centre de Recherches Archéologiques (CRÉA) de l'Université Libre de Bruxelles ont permis de

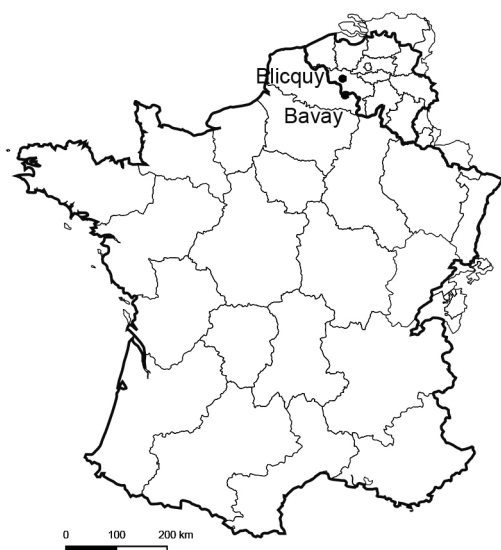


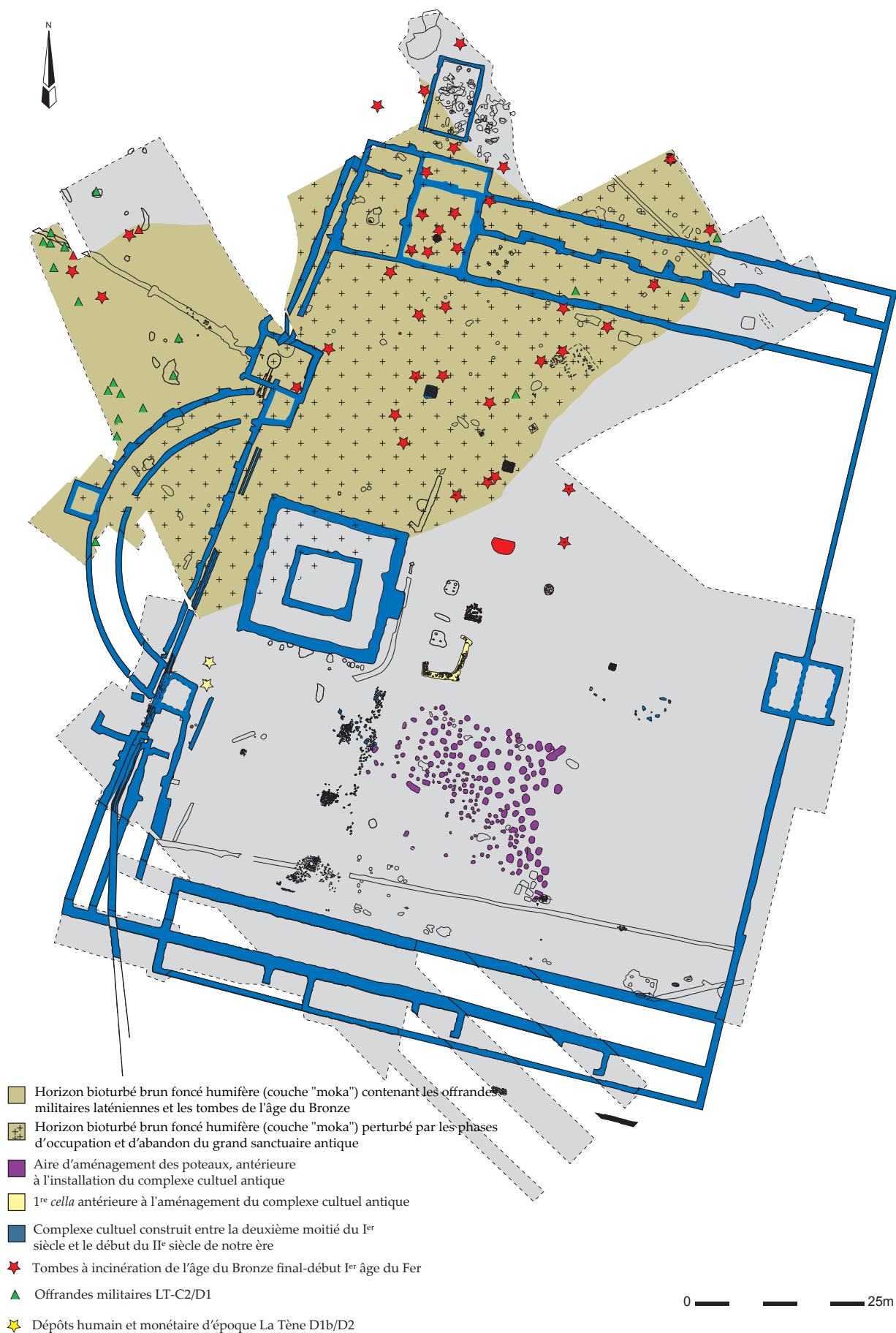
Fig. 1- Localisation du site de Blicquy "Ville d'Anderlecht".  
DAO Viviane CLAVEL, Inrap.

mieux appréhender les différentes occupations liées aux établissements culturels laténiens et romains. Toutefois, de nombreuses zones d'ombre demeurent quant aux occupations périphériques de l'aire culturelle toujours non sondées à ce jour (GILLET *et al.* 2006, PLEUGER *et al.* 2005).

Dès 1994, les budgets publics alloués ponctuellement ont permis d'entreprendre un programme de recherches complémentaires dédié aux études environnementales (FECHNER 1997, LAURENT 2009, p. 342-356). Cette démarche, peu courante à cette époque, fut systématiquement abordée lors des différentes campagnes successives (FECHNER *et al.* 2005, COURT-PICON 2005). Elle fut avant tout motivée par le souhait d'appréhender la nature très particulière du site. Parmi les nombreux résultats obtenus grâce aux analyses pédologiques et botaniques<sup>1</sup>, les investigations menées plus précisément au cœur de l'aire culturelle celto-romaine se sont révélées intéressantes, malgré la limitation de la ligne budgétaire accordée pour ce type d'étude. Celles-ci contribuent à l'étude et à l'interprétation des faits et gestes rituels préalables à l'installation du grand sanctuaire gallo-romain, notamment par la mise en évidence d'une aire d'enfouissement d'époque laténienne, d'un dépôt de restes humains et d'un aménagement boisé atypique contemporain de la première occupation gallo-romaine.

La thématique spécifique de cet ouvrage nous offre l'occasion de développer les descriptions et les argumentations interdisciplinaires contribuant à l'interprétation archéologique des vestiges.

1 - La synthèse des données croisées, archéologiques, botaniques et pédologiques, liée aux vestiges périphériques de l'espace culturel a fait l'objet d'une première publication dans le volume 1 du sanctuaire de Blicquy consacré aux vestiges néolithiques, au théâtre gallo-romain et au secteur artisanal sud-est (GILLET *et al.* 2009). Les données inédites présentées dans le cadre de cet article concernent exclusivement la zone restrictive de l'espace culturel celto-romain.



**Fig. 2** - Plan d'ensemble des découvertes réalisées sur la zone du complexe culturel de Blicquy "Ville d'Anderlecht". Nécropole de l'âge du Bronze, dépôts d'offrandes d'époque de La Tène et sanctuaires gallo-romains. Données de terrain E. Gillet. DAO : E. GILLET, C. LEDUC, N. PARIDAENS.

## CARACTÉRISATION D'UNE AIRE D'ENFOUISSEMENT D'ÉPOQUE LATÉNIENNE (FIN LTC2/LTD1)

Lors des différentes campagnes de fouilles, nombre d'objets en fer et en alliage cuivreux datés de la fin du second âge du Fer ont été ponctuellement récoltés en position secondaire dans un niveau fortement remanié par les installations romaines et les pillages successifs postérieurs à l'abandon du site<sup>2</sup> (fig. 2). Cet ensemble d'objets se compose pour l'essentiel de fragments d'épées avec fourreaux, fers de lance, crochets de ceinture accompagnés de diverses pièces de harnachement telles que mors de chevaux, anneaux passe-guides, appliques, bandages de roues, clavettes, goupilles à œilletons ainsi qu'une clavette de type britannique exceptionnelle<sup>3</sup>.

En 2003, durant l'exploration du secteur périphérique externe de l'hémicycle, un horizon brun foncé préservé des divers remaniements a pu être mis en évidence (fig. 3 et 5). Appelée « couche moka », cette unité stratigraphique contenait plusieurs gisements correspondant à de petits dépôts métalliques gaulois. Dans l'aire culturelle du sanctuaire romain, seuls quelques rares objets comparables ont pu être mis au jour dans des conditions similaires. La carte de répartition des différents dépôts découverts *in situ* met en évidence une concentration de ces vestiges aux périphéries ouest et est d'une vaste nécropole de type « Champ d'urnes » implantée durant l'âge du Bronze final-début premier âge du Fer<sup>4</sup> (fig. 2). Malgré le *hiatus* important entre ces deux types d'occupations, la distribution spatiale périmétrique des objets laténiens souligne un rôle d'« ancrage mémoriel » attribué à la nécropole de l'âge du Bronze final. Aucune trace de monument funéraire, accompagné de levée de terre, fossé ou autres, n'a cependant pu être mise en évidence.

Les analyses pédologiques effectuées par K. Fechner sur les échantillons prélevés dans cet horizon « moka » mettent en lumière les caractéristiques environnementales de ces dépôts.

### Étude pédologique de la couche « Moka »

#### Observations de terrain

La couleur foncée particulière du sédiment de la couche « Moka » (fig. 3 et 5, US002) s'explique à la

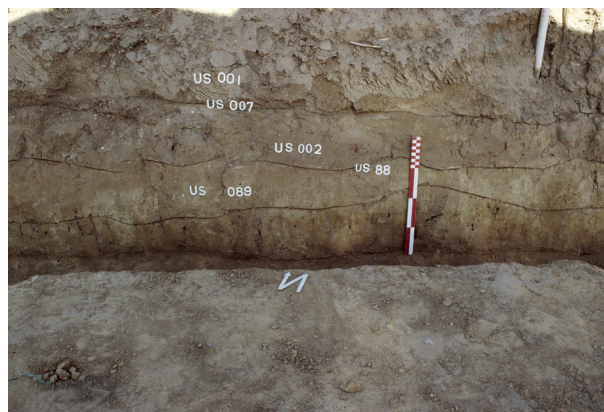


Fig. 3 - Coupe stratigraphique présentant l'horizon foncé bioturbé de couleur moka (US 002). Photo. E. GILLET.

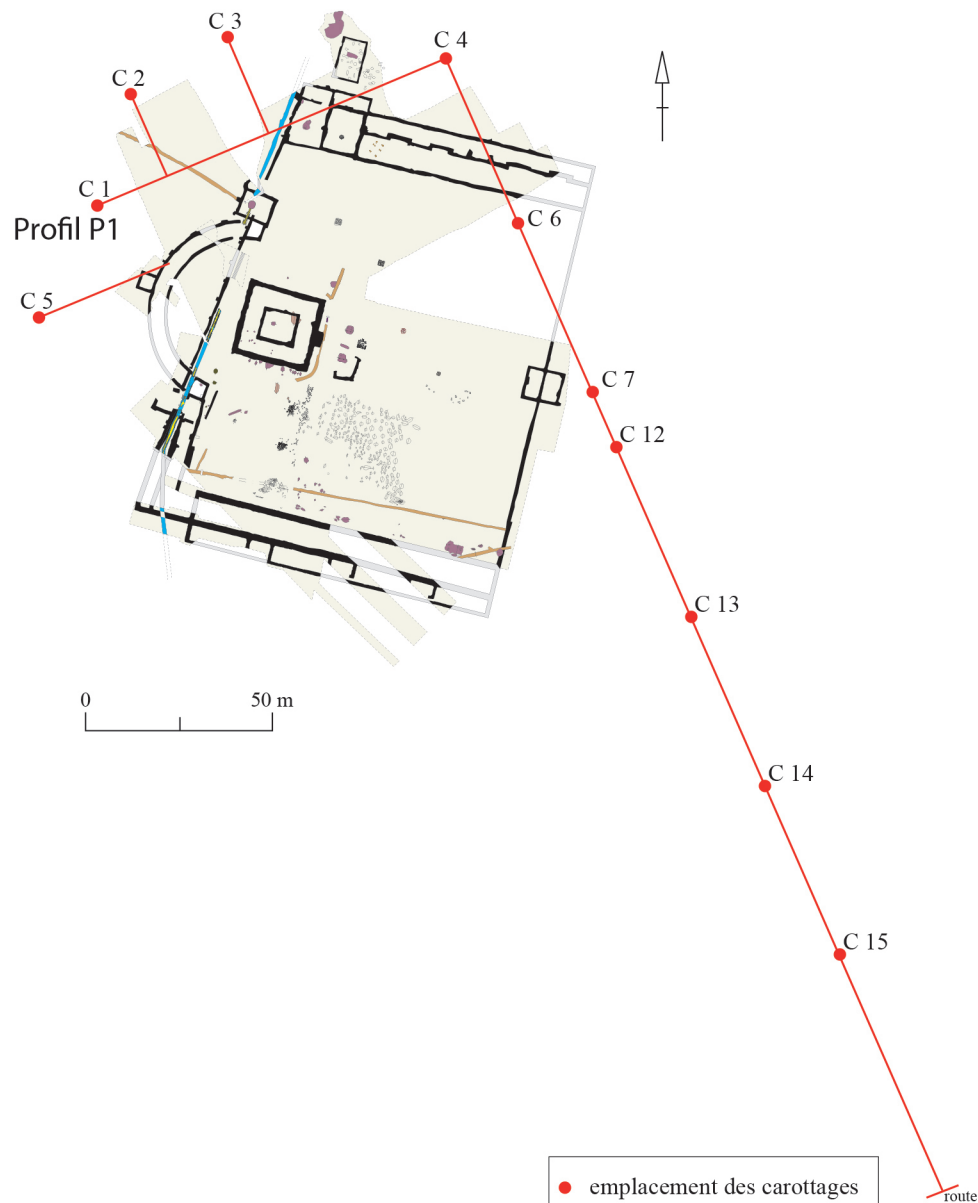
fois par la présence d'humus et par un phénomène de forte bioturbation, correspondant à un degré d'anthropisation rarement observé (FECHNER *et al.* 2015). Cette modification du sol est postérieure à l'aménagement de l'aire culturelle laténienne caractérisée par des dépôts ponctuels. La relation entre la formation de la couche et la mise en place des artefacts a également été précisée. Pour arriver à ces conclusions, deux approches ont été utilisées : d'une part l'étude de la répartition spatiale du phénomène, de sa relation stratigraphique par rapport aux horizons du sol naturel et du taux d'érosion de ce dernier et, d'autre part, l'étude des coupes stratigraphiques par le biais de descriptions détaillées, de lames minces et d'analyses physico-chimiques réalisées sur les échantillons d'horizons représentatifs. Ces démarches s'appuient sur la comparaison des résultats obtenus avec celles d'un développement pédologique normal et complet sur sol brun lessivé, bien connues par ailleurs (LANGOHR & SANDERS 1984, 1985 ; LANGOHR 2001).

Un étroit profil (P1) et trois des carottages (C1, C4 et C5) ont été échantillonnés, afin d'interpréter cet horizon « Moka » spécifique à l'« aire d'enfouissement » et sa relation avec le sol encaissant (fig. 4-5). Le profil P1 atteint le sol naturel en place assuré vers 0,65 à 0,70 m de profondeur sous la surface actuelle. Les 13 carottages, réalisés à la tarière torsadée (de type Edelmann), montrent que la couche « Moka » s'épaissit en remontant la pente (fig. 4-5) à l'inverse de ce que feraient des colluvions. Sa base irrégulière est également peu compatible avec une interprétation comme dépôt de colluvions, car ces dernières auraient une limite inférieure abrupte. Cette couche sombre correspond à un horizon de surface ancien. On constate d'ailleurs l'absence généralisée d'érosion expliquant la préservation de cet horizon à cet endroit. Par ailleurs, le terrain ne révèle pas d'indice en faveur d'une nappe d'eau perchée, malgré la localisation de dépôts liés à de l'eau stagnante (*cf. infra*) au sein de la couche « Moka ».

2 - Ce phénomène est malheureusement courant sur les sites culturels remontant à l'époque laténienne. Voir à ce sujet LEJARS 2003.

3 - DEMAREZ & LEMAN-DELERIVE - « Une clavette de type britannique trouvée à Blicquy (Hainaut) », *Lunula. Archaeologia protohistorica*, IX, 2001, p. 108-110.

4 - Pour l'étude de cette nécropole voir HENTON & DEMAREZ 2005.



**Fig. 4** - Plan simplifié d'implantation des carottages pédologiques et du profil P1. (K. FECHNER. D'après les données de terrain de E. GILLET).

### *Apport des études de lames minces*

D'après les observations de la lame mince, la mise en place des objets dans la couche « Moka » s'avère synchronisée d'horizons sédimentaires finement laminés et discontinus, interprétés comme des comblements de creusements isolés (fig. 6). Cette installation est antérieure à un remaniement par une bioturbation aboutissant à l'aspect final de couleur foncée de la couche. Les objets sont souvent trop volumineux pour avoir été déplacés et sont donc restés en position horizontale, excluant leur arrivée au sein de galeries ou de racines. Leur dépôt est, dès lors, effectué par un creusement local préalable dans le sol en place. Suite à la bioturbation, celui-ci ne présente plus aucun indice de démarcation. Il est toutefois observable par les

quelques rares litages sédimentaires associés aux artefacts disposés horizontalement.

Les observations en lame mince sont donc plus nuancées que les observations de terrain. Cette différence est due à l'effacement des structures en creux par la bioturbation (perturbation par les organismes vivants tels que micro - et macro - la faune du sol et les racines). Or, ce phénomène n'est pas spécifique aux vestiges laténiens. Il s'applique également aux fosses accueillant les incinérations de l'âge du Bronze. On retrouve une couche similaire dans de nombreux carottages effectués sur l'ensemble du site de Blicquy "Ville d'Anderlecht". Cette bioturbation est plus profonde dans les secteurs où le sol lui est plus favorable, notamment en remontant le versant, au niveau des carottages

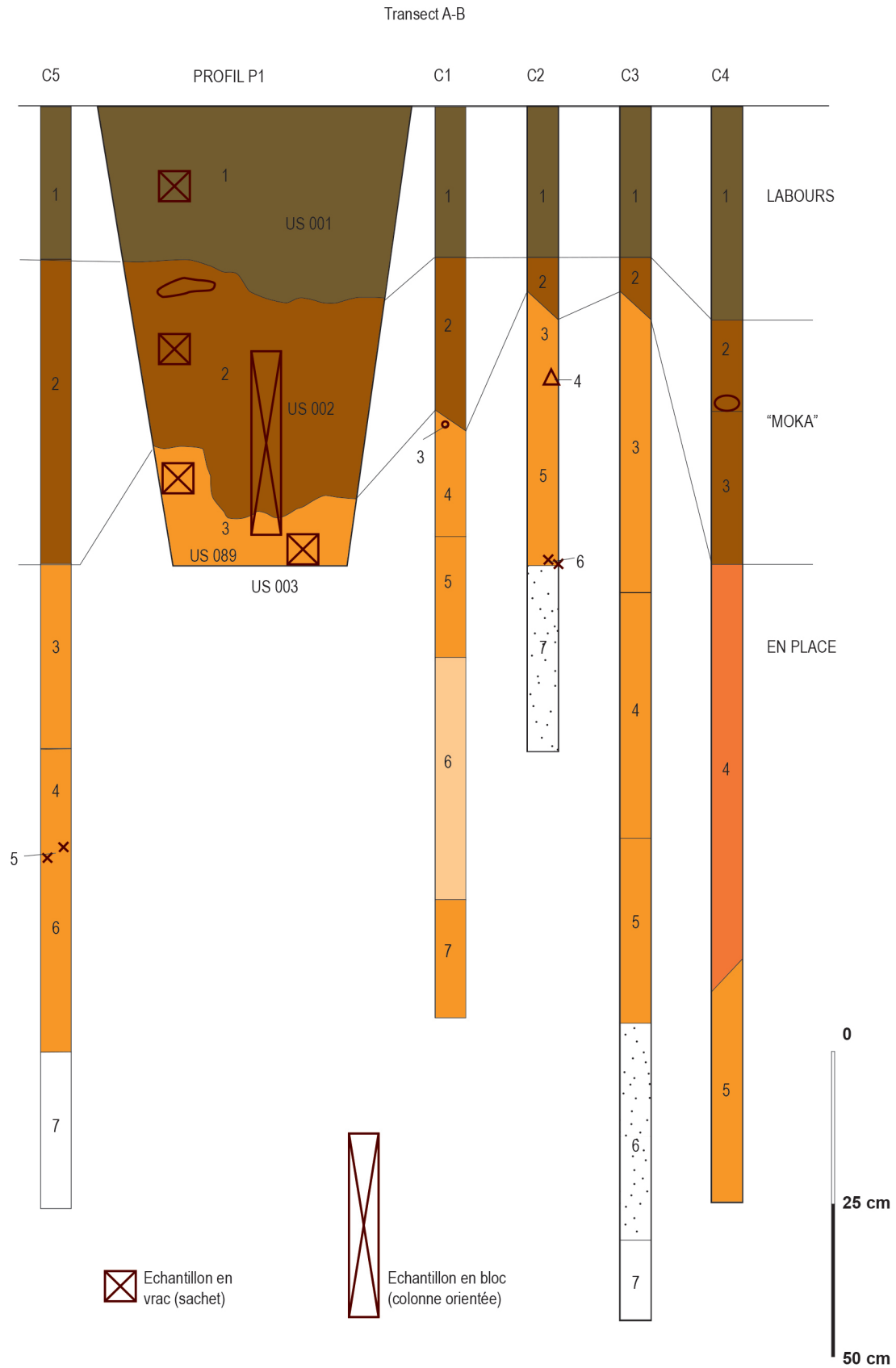
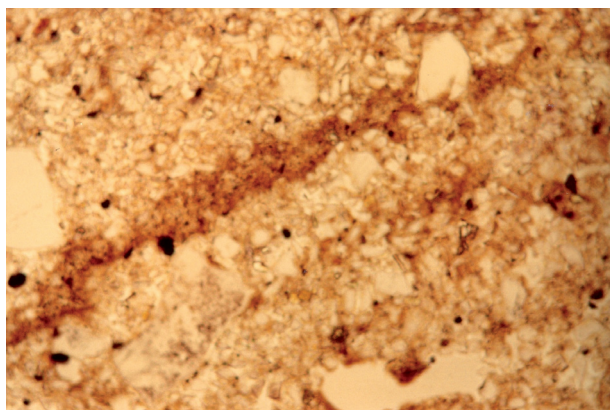


Fig. 5 - Relevés stratigraphiques du profil P1 et des carottages C1-5 adjacents (K. FECHNER).



**Fig. 6** - Vue en lame mince des laminations au sein de la couche « Moka » (US 002), contribuant à démontrer la mise en place de dépôts dans des cuvettes creusées dans l'ancien horizon de surface.

5, 6, 7 et 8 (fig. 4). La contiguïté de cette zone avec l'espace clôturé du sanctuaire semble associée à une plus forte anthropisation des sols (enrichissement en éléments chimiques nutritifs), favorisant l'activité de la faune du sol. Cette accentuation de la bioturbation dans certains profils des sols sur loess de Moyenne Belgique a été décrite en détail par Roger Langohr (2001) et correspond au degré maximum d'anthropisation de ces sols. Assez rare, nous ne l'avons rencontrée sur les fouilles archéologiques des dernières années que dans des circonstances particulières, telles que celles de la *Pars urbana* et de la *Pars rustica* de la villa de Bruyelle "Haute Éloge", devant les bâtiments principaux (FECHNER *et al.* 2015) et, plus loin de Blicquy, dans certains secteurs bien délimités du site de Ribemont-sur-Ancre (Somme, France ; FECHNER 2000, FECHNER *et al.* 2004, FERCOQ *et al.* 2011).

### *Apport des analyses de laboratoire*

L'objectif de ces analyses était la recherche de la limite entre le sol en place et le sédiment rapporté ainsi que l'identification des types de « contaminants » chimiques liés à l'activité de l'homme à cet endroit. Le profil P1, prolongé en profondeur par le carottage C1, a été considéré comme profil de référence pour cette partie du sanctuaire de Blicquy. Son évolution granulométrique permet de comprendre l'impact de l'homme (creusements, arasements, ajouts de sédiments) par rapport au sol habituel développé sur les loess purs décarbonatés. Les taux d'argile montrent une gradation au travers de l'horizon « Moka » (US002, fig. 3 et 5) et le sommet du sol en place sous-jacent (US 089, fig. 3 et 5). Cette gradation est celle du passage d'un horizon éluvial (« E »), c'est-à-dire l'horizon naturel le plus élevé, appauvri en argile par migration verticale, à un horizon d'accumulation de cette argile (« Bt »). Ici, la couche « Moka » (US002) est cependant trop épaisse, trop mal triée et insuffisamment appauvrie en argile pour être considérée comme un horizon éluvial en place typique. Il pourrait s'agir d'un

remaniement de cet horizon avec enrichissement en sédiment plus grossier, plutôt que d'un apport de sédiment du sommet issu entièrement de l'US089. L'US089, relativement bien triée, correspond à la base de l'horizon éluvial en place. Par conséquent, il s'agit d'un profil très faiblement érodé, sur lequel soixante centimètres de sédiments ont été remaniés et/ou apportés, tout en rappelant le sommet de l'horizon éluvial qui y était auparavant. La décroissance du pH de haut en bas est à noter, reflétant l'impact de l'agriculture récente sur la richesse en éléments nutritifs du sol. Sur la base de ces analyses, des observations (parties litées) et du contexte archéologique, l'hypothèse la plus probable serait celle d'un profil naturel complet (horizon de surface humifère développé dans le sommet d'un horizon « E ») complet, dont le sommet aurait été « contaminé » par des creusements contenant les objets et par le sédiment qui a rempli ces creusements ponctuels (litage...).

Étant donné son importance, la couche « moka » a aussi été analysée dans le carottage C5, un peu plus proche de la zone clôturée par le sanctuaire (fig. 4). On y retrouve la même granulométrie à mi-chemin entre l'horizon éluvial et l'horizon d'accumulation d'argile qu'en P1. Dans ce cas-ci, le sol en place correspond déjà au sommet de l'horizon « B2t », il est donc un peu plus érodé que le profil P1 (absence de l'horizon « E »). Ce sol en place est mal trié, à l'inverse du profil 1. Il est nettement moins humifère que les horizons sus-jacents. Le profil montre une décroissance du pH de haut en bas que l'on constate déjà en P1. Dans l'ensemble, le carottage 5 présente un pH neutre là où le profil 1 était proche de l'alcalinité, donc plus influencé par des éléments sans doute calcaires.

Du point de vue de la chimie, on constate que le pH le plus élevé n'apparaît pas dans le labour actuel, mais dans l'horizon moka (US002) (pH très légèrement alcalin). Il pourrait donc être à l'origine de cet enrichissement, même si les éléments en question sont sans doute entièrement dissous depuis sous l'action de l'acidité. Cet horizon est également humifère, pauvre en phosphate et assez pauvre en humus. Le taux de fer est moyen dans l'US002, comme dans les labours.

Les analyses de cet horizon ont été dédoublées au niveau de la base de l'horizon, au pH et à l'humus un rien plus bas, mais toujours aussi mal trié. Un test de phosphate (selon Eidt 1984) pourrait indiquer ici un taux de phosphore plus élevé, tout comme dans le sommet du sol en place sous-jacent (US089). Ce dernier présente un pH légèrement plus bas, qui rappelle celui des labours. À noter qu'il est bien trié par rapport au reste du profil 1 et par rapport au carottage 5 (ci-dessous), ce qui confirme son caractère moins remanié.



Dans le carottage 5, le pH est neutre, le carbone un peu plus important. Le phosphate est tout aussi peu à moyennement élevé, comme en P1. Comme en profil P1, le taux de fer est moyen.

Enfin, le carottage C3 a été analysé par comparaison avec les deux précédents afin d'évaluer le taux d'érosion. Ici, l'US089 est à nouveau relativement bien triée et correspond à l'horizon « B22t ». Ce carottage ne montre donc pas une nette érosion par rapport aux deux autres endroits, ce qui aurait été le cas si nous avions déjà eu affaire à un horizon plus profond (« B23t » ou « B3 »). On constate néanmoins ici l'absence de toute amorce de l'horizon appauvri en argile, amorce observée en P1, en C5 et en C1. Cet horizon faisait environ 0,40 m d'épaisseur à l'origine, arasé ou en partie compris dans le labour actuel, là où P1 et C5 ont été entamés par des labours à un niveau plus haut, au sommet de l'US002 grâce à la présence de colluvions ou de remblais.

### Apport de l'étude pédologique

L'interprétation comme aire d'enfouissement est ici ancrée dans plusieurs argumentations paléoenvironnementales concrètes qui complètent les indices archéologiques. Le bilan en est le suivant. L'étude pédologique à l'aide de carottages et d'analyses de laboratoire montre l'épaississement et la faiblesse de l'érosion des sols comprenant la couche de couleur « Moka » en remontant le versant. Sa formation est compatible avec l'impact d'une forte bioturbation d'origine anthropique. L'étude micro-morphologique montre que l'horizon de couleur moka n'est pas seulement un horizon en place profondément bioturbé, mais est aussi en partie un comblement, souvent laminé faisant suite à un creusement ponctuel dans le sol en place. La présence des nombreux artefacts favorise l'hypothèse d'une perturbation due à la fois à des creusements anthropiques et à une activité biologique postérieure liée à un milieu riche en éléments (calcaires ?) qui rehaussent le pH.

### Conclusion

Les différentes observations et l'étude des échantillons permettent de conclure que les objets métalliques ont été placés par le biais de creusements ponctuels dans le sol ; les traces de creusement s'effaçant peu à peu sous l'effet de phénomènes de bioturbation d'origine anthropique. Les différents dépôts espacés parfois de quelques mètres se composent d'objets isolés ou d'ensembles de deux à quatre objets soigneusement disposés à plat, sans trace d'amoncellement (fig. 7-8). Ces diverses constatations permettent de caractériser soit une « aire de dépôts culturels » ou « aire d'enfouissement culturelle » répondant à une gestuelle sacrée différente de celle illustrant des



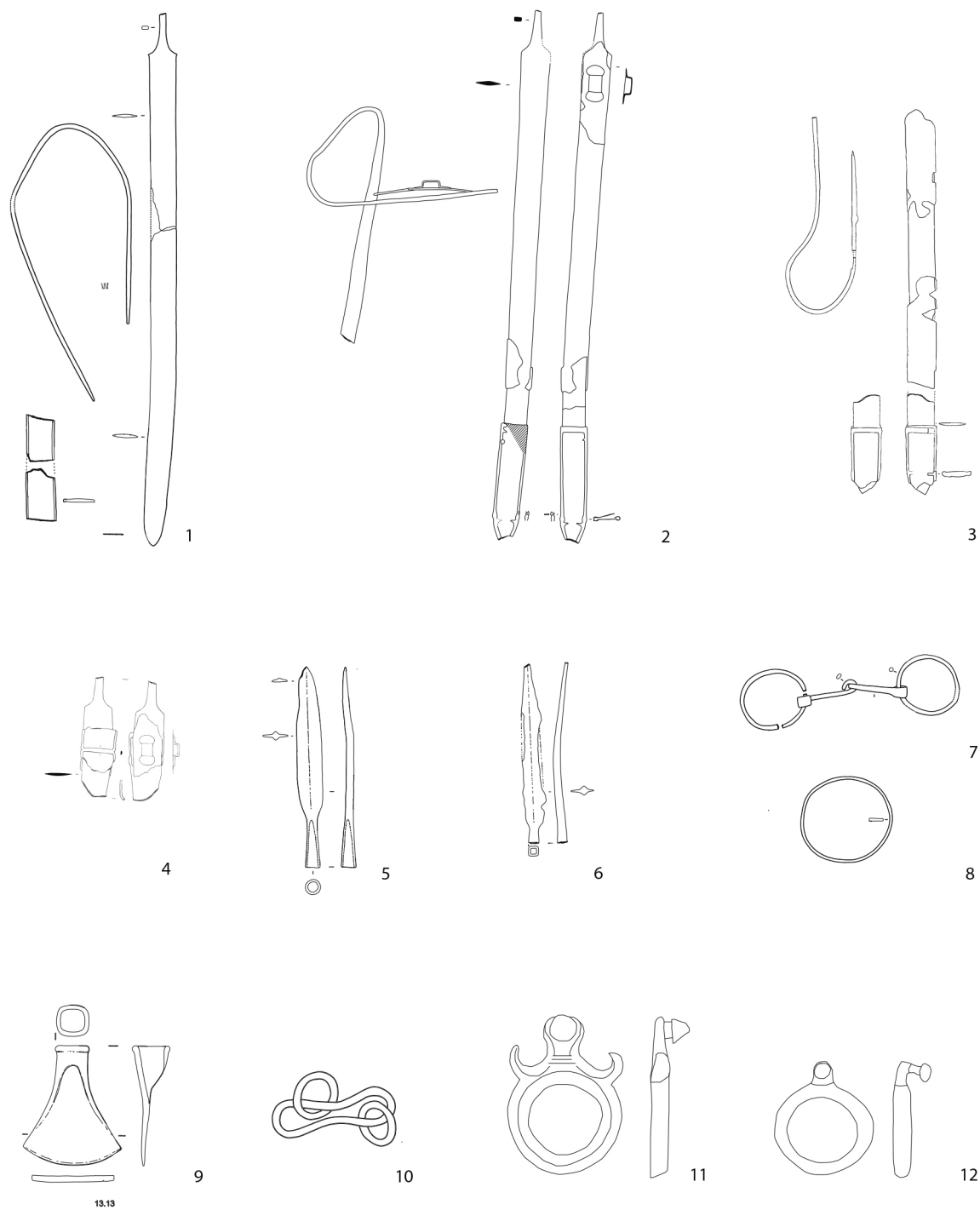
Fig. 7 - Vue d'ensemble d'un dépôt d'armement mis au jour dans l'horizon moka bioturbé, à la périphérie nord-ouest du complexe culturel. Deux épées avec fourreaux pliés et un fragment de mors de cheval sont visibles. Photo E. GILLET.



Fig. 8 - Détail d'un bandage de roue fragmentaire provenant du même horizon. Photo E. GILLET.

aires de jets ou d'épandages d'offrandes, soit des dépôts de relégation au sein de fosses ou de fossés d'enclos. Cette forte anthropisation du sol est un phénomène qui a pu être observé sur d'autres sites possédant un contexte similaire tel le centre culturel de l'agglomération de *Brigga-Eu*, à Bois l'Abbé en Seine-Maritime (MANGARD 2008) et Nesle, Mesnil-Saint-Nicaise dans la Somme (BROES *et al.*, ce volume, sol archéo 2).

Le rituel d'enfouissement observé à Blicquy succède à des pratiques de distorsion observables sur les lames et fourreaux d'épées. La configuration



- 1: BLVA 03/13.11, épée, échelle 1:10  
 2: BLVA 03/13.8 , 3: BLVA 03/13.7, 4: BLVA 03 13.36, épées avec fourreaux, échelle 1:10  
 5: BLVA 03/9.19 et 6: BLVA 03/9.22, fers de lance, échelle 1:10  
 7: BLVA 03/13.33, mors de cheval, échelle 1:10  
 8: BLVA 03/13.16, frette de moyeu, échelle 1:10  
 9: BLVA 03/13.13, hache, échelle 1: 5  
 10: BLVA 03/15.5, maillons de suspension, échelle 1: 5  
 11: BLVA 93/1110. Agraphe de ceinture, échelle 1: 2  
 12: BLVA 03/1308. Agraphe de ceinture, échelle 1: 2

**Fig. 9** - Pièces d'armement représentatives provenant de la zone d'offrande La Tène C2-D1 (1 à 10). Les agrafes de ceinture à crochets ont été récoltées dans l'horizon d'abandon du site (11 et 12). DAO : N. CLEERENS et E. GILLET

des ensembles ne permet pas d'apporter d'éclaircissement quant à une éventuelle exposition préalable des différentes pièces d'armement. Toutefois, une forte fragmentation imputable à des fractures anciennes a pu être observée sur la majorité des pièces métalliques. Elle suggère une telle éventualité. L'absence de traces de bois dans la hampe des lances indique également un probable démontage avant l'enfouissement<sup>5</sup>.

Les fragments d'épées avec ou sans fourreaux et les systèmes de suspension à larges maillons permettent de cerner une fourchette chronologique autour de la fin de La Tène C2 et La Tène D1. Certains éléments telles les agrafes de ceintures à crochets ornées de « cornes » perdurent jusqu'à la romanisation<sup>6</sup> (fig. 9). L'ensemble des objets laténiens de Blicquy s'inscrit dans la tradition des objets rituels récoltés dans les sanctuaires du *Belgium*. Comme à Gournay, il est surtout composé d'armes de poing (épées, fourreaux) associées aux éléments de char et harnais de cheval (bandages et frettes de moyeux de roues, mors) représentatifs de panoplies guerrières<sup>7</sup>. La présence de deux haches à douille associées aux équipements militaires est en revanche inhabituelle. Les armes défensives (casque, umbo) sont, quant à elles, totalement absentes.

5 - Ces observations ont été réalisées par N. Cleerens chargée de la restauration d'une partie de la collection. CReA, ULB.

6 - Certaines épées peuvent atteindre jusqu'à 0,89 m (0,93 m reconstitués). Les quelques fourreaux conservés présentent des bouterolles à bords parallèles et à extrémité arrondie ou légèrement ogivale. Elles n'excèdent pas un quart de la hauteur du fourreau, sont renforcées d'une frette transversale à l'entrée et sont décorées de pinces et de boutons extrêmement réduits. La bouche du fourreau peut être droite ou présenter des indices de forme campaniforme, renforcée également de frettes transversales. Les pontets présentent des passants rectangulaires et des pattes courtes ovoïdes rivetées sur le revers des fourreaux. Ces fourreaux se rattachent stylistiquement aux types 6 (bouterolle courte et extrémité triangulaire) et 7 (pinces) de Gournay-sur-Arronde (LEJARS 1996, p. 81) et aux fourreaux du type 2 de Giubiasco en Suisse (variante b) qui apparaissent dans le courant du II<sup>e</sup> siècle av. notre ère jusqu'à la période La Tène D1a (PERNET 2010, p. 84-87). Les systèmes de suspension des fourreaux sont essentiellement représentés par des anneaux simples ou de larges maillons en forme de huit du même type qu'à Wederath en Allemagne (tombe 1228, LEJARS 1996, p. 93), à Nalliers en Vendée (LEJARS 1989, p. 27-29) ainsi qu'à Acy-Romance (LAMBOT 1998, p. 77). Ils s'inscrivent dans la même période. Les agrafes de ceinture à crochets ont essentiellement été récoltées dans les niveaux d'abandon du site. Certains modèles ornés de « cornes » perdurent jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère et pourraient illustrer des pièces d'équipements d'auxiliaires (BRUNAUX et al. 1999, p. 211).

7 - Pour l'étude des pratiques votives de Gournay voir LEJARS 2003.

## UN DÉPÔT HUMAIN LA TÈNE D1B/D2 EN GUISE DE RITUEL DE FONDATION

### Apport de l'étude anthropologique

Lors de la campagne de 1999-2000, un dépôt d'ossements humains, associé à un second lot de nature monétaire, ont été mis au jour au sud de l'aire gauloise (fig. 2 et 10). La première fosse livra un crâne partiellement conservé accompagné d'un humérus, d'un fémur et d'une scapula fragmentaires ainsi que d'un probable radius (fig. 11). Le faible pourcentage des ossements recueillis (5 % d'un individu) et la particularité du dépôt (face disposée vers le haut et os longs jetés obliquement sans trace de connexion) sont caractéristiques d'un dépôt secondaire résultant d'une manipulation *post-mortem*<sup>8</sup>. Seuls les os des membres d'un côté du squelette sont représentés. Aucun indice sacrificiel de démembrement ou de décollement n'a pu être observé. À moins de 2 m, une seconde fosse accueillait un dépôt de potins composé de 6 monnaies entières et 4 fragments au « Rameau » de type A. La morphologie et le comblement étroitement similaires des deux structures permettent d'associer ces deux ensembles clos. Le prélèvement pour datation par le radiocarbone (<sup>14</sup>C) pratiqué sur le dépôt humain confirme une fourchette chronologique s'échelonnant de 200 à 50 av. J.-C<sup>9</sup>. Une première

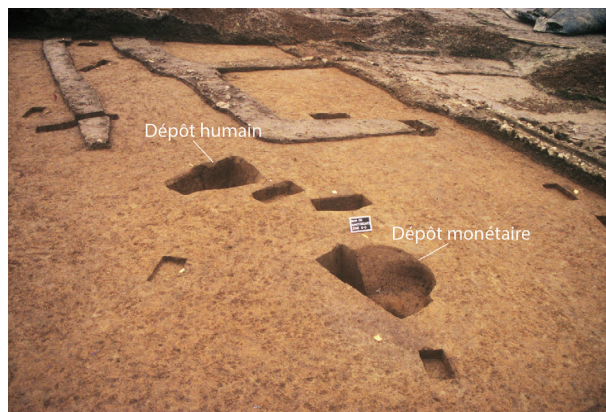


Fig. 10 - Vue d'ensemble des fosses accueillant le dépôt humain et le trésor monétaire. Secteur nord-ouest de l'enceinte culturelle gallo-romaine. Photo. E. GILLET.

8 - Cette étude ayant déjà fait l'objet d'une publication succincte dans le volume 1 de Blicquy (GILLET 2009, p. 63-64), nous n'en reprenons que les conclusions agrémentées de nouvelles données portant sur la datation et l'interprétation. L'étude anthropologique a été réalisée par Evelyne Fiers (rapport inédit 2003). Aucun des ossements mis au jour n'était en connexion, il n'est dès lors pas possible de vérifier s'il s'agit d'un ou de plusieurs individus sans analyse plus poussée. La robustesse du fémur indique la présence d'un individu masculin. L'usure dentaire est spécifique à un jeune adulte.

9 - Datation réalisée par M. Van Strydonck, ingénieur, IRPA. KIA 20877 : 2110 +/- 24 14C BP. 200-50 BC à 95 % de probabilité.

datation proposée par M. P. Delestrée<sup>10</sup> pour le dépôt monétaire autour de -50 à -30 nous a conduits à retenir le marqueur chronologique plus récent dans un premier temps (GILLET 2009). Une nouvelle étude publiée en 2012 par J.-M. Doyen sur la thématique des potins nerviens au « rameau » du type A permet actuellement de revoir cette datation et de proposer une période plus ancienne, le potin Sch. 190, cl. IV étant avancé comme « un traceur chronologique fiable du LT D1b/D2a » (DOYEN 2012, p. 31). Ces nouvelles données permettent, dès à présent, de placer ces dépôts rituels dans la continuité directe des dépôts d'armements évoqués ci-dessus et plus précisément de La Tène D1b, - vers 125 av. notre ère -, à la fin de La Tène D2a, vers 50 av. notre ère<sup>11</sup>.

La reprise différée de crânes et d'os est un rituel bien connu à l'époque gauloise, que ce soit en contexte cultuel ou à proximité d'habitats (ARCELIN, & BRUNAUX 2003, p. 6). Si l'agencement initial de la dépouille de Blicquy échappe à l'observation, son dépôt secondaire accompagné d'une offrande monétaire est empreint d'une ordonnance codifiée et ritualisée. Contrairement aux dépôts militaires présentés ci-dessus, ces deux ensembles se localisent dans une zone non perturbée par le phénomène d'anthropisation, à l'extérieur de l'angle sud-ouest du grand temple « *fanum* » romain. Quant aux traces de poteaux éparses mises au jour à proximité, elles ne peuvent être rattachées formellement à ces ensembles même si quelques vagues alignements évoquent de possibles clôtures. Il est dès lors illusoire de tenter de déterminer l'existence d'un éventuel enclos primitif, ce qui aurait pourtant été crucial pour évaluer l'étendue et le statut d'un premier lieu de culte.

Cette implantation en apparence isolée a-t-elle pu constituer le cœur d'un espace consacré ?

Des découvertes similaires se rencontrent sur d'autres sanctuaires. Un dépôt de tête humaine accompagné d'une poterie a été identifié à l'intérieur de la *cella* du temple de la forêt d'Halatte dans l'Oise. À l'autre extrémité de cette *cella*, un second dépôt se compose de sept monnaies gauloises. D'après l'auteur de la fouille, il ne semble pas y avoir de corrélation entre les deux gisements (DURAND 2000, p. 112-119). M. Durand interprète ces restes humains comme une offrande de fondation initiale, selon toute vraisemblance<sup>12</sup>.

Implanté, comme le site de Blicquy, sur le territoire nervien, le sanctuaire de Sains-du-Nord

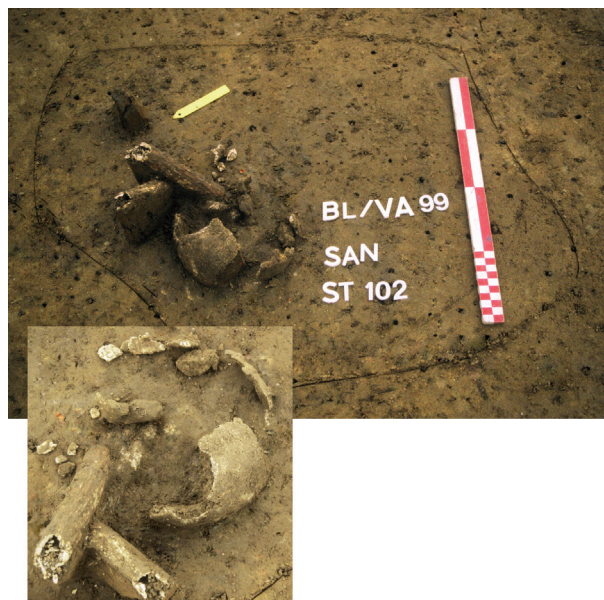


Fig. 11 - Détail de la dépouille humaine avant le prélèvement en bloc. Photo. É. GILLET.

livre, dans un premier temps, deux tombes à incinération dont l'agencement est particulièrement remarquable. Dans un second temps (phase 2), les dépôts funéraires sont inclus dans une construction rectangulaire partitionnée sur poteaux destinée à valoriser les sépultures sous les traits d'un probable « mémorial » (fig. 12, UA4, phase 2). D'après Pascal Neaud, le matériel recueilli - daté de la période La Tène D2b à l'époque augustéenne précoce - illustre des personnages de rang élevé probablement honorés « à la manière d'un *herôon* » (NEAUD 2014, p. 323). À proximité, un premier temple de type *fanum* est alors installé. Comme pour Blicquy, un vaste complexe cultuel est aménagé vers la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (fig. 12, phase 3a et b). En Côtes-d'Armor, sur l'îlot des Haches à Saint-Jacut-de-la-Mer, au nord de la cité des Ebihens, un sanctuaire gallo-romain prend naissance sur une petite nécropole à inhumation de La Tène finale (BOUVET *et al.* 2003, p. 101). L'hypothèse d'un lieu de culte fondé sur la présence des tombes y est également avancée (BIZIEN-JAGLIN, 2004). À Saint-Jean-Trolimon (Finistère), une tombe à inhumation aristocratique contenant un riche mobilier laténien a été mise au jour en limite d'un vaste sanctuaire gallo-romain. À Quimper (Finistère), les vestiges cultuels gallo-romains et de La Tène finale de Parc-Ar-Groas s'établissent à proximité de sépultures de La Tène ancienne (BOUVET *et al.* 2003, p. 101). À Avenches (canton de Vaud, Suisse), deux sépultures à inhumation en position assise datées de l'âge du Fer, ont été identifiées sous le soubassement d'un temple circulaire datant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (MOINAT 1993).

À Blicquy, le rite de fondation ou de consécration d'un espace particulier, malheureusement non matérialisable, est vraisemblablement révélé par la codification des gestes de mise en place (face vers le ciel, dépôt monétaire annexe, choix extrêmement

10 - M. L.-P. Delestrée. Notes inédites.

11 - D'après la détermination chronologique récente de BARRAL & FICHTL 2012, p. 16.

12 - L'auteur rattache le dépôt humain à une date plus tardive de l'époque claudienne ou tibérienne. Voir également l'article d'E. ROUSSEAU, *Une tête coupée à l'époque romaine. L'exemple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise)* (DURAND, 2000, p. 285-288).

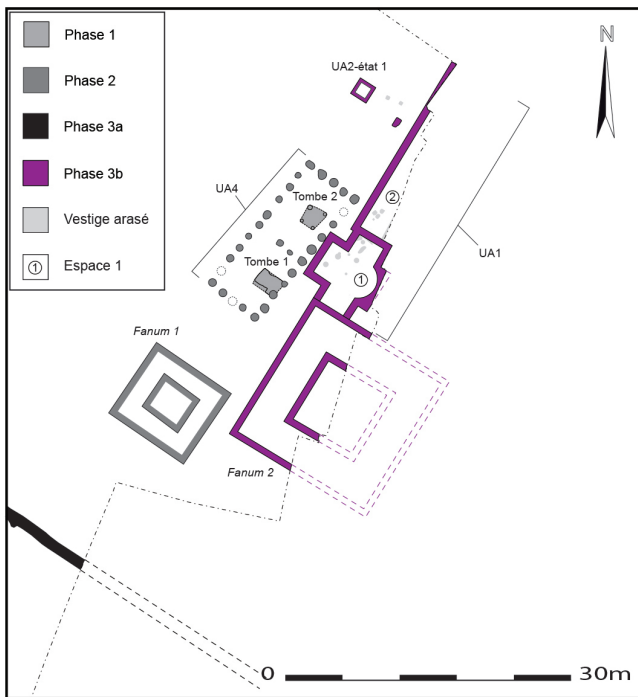


Fig. 12 - Plan partiel des structures de la phase 3 séquence b du sanctuaire de Sains-du-Nord (© Marc CANONNE, Pascal NEAUD - Inrap).

partiel des ossements). Cette « mise en scène » relève d'un rituel différent de ceux habituellement identifiés en contexte cultuel, tels les dépouilles de sacrifiés ou les rites de victoire (exposition de corps en trophée)<sup>13</sup>. Il semble plutôt s'apparenter à un culte des ancêtres où à une tradition « héroïque »<sup>14</sup> déjà mise en évidence sur certains sites tel le second enclos ovalisé de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (ARCELIN & BRUNAUX 2003, p. 37) ou encore dans certains habitats du sud-est de la France (ARCELIN & GRUAT 2003, p. 199-214). Implantée à moins de 40 m

de la zone d'enfouissement d'offrandes gauloises, la dépouille inhumée de Blicquy - réduite à l'état de relique - possède les caractères d'une véritable tombe fondatrice ; probablement héritière d'une tradition puisant ses racines dès la fin de l'âge du Bronze, lors de l'aménagement de la nécropole « champ d'urnes ». À l'époque romaine, celle-ci donne naissance à deux lieux de cultes successifs agencés à proximité.

### UN AMÉNAGEMENT CULTUEL BOISÉ ATYPIQUE ASSOCIÉ À UNE PREMIÈRE CELLA

Lors de la campagne de fouilles en 2000, un aménagement atypique fut mis au jour à l'intérieur de l'enceinte cultuelle. Au premier abord, il se présente sous la forme d'une « nuée » de 195 structures en creux de dimensions très variables (fig. 2 et 13). La problématique et la définition d'un « bois sacré » ou de « totems » exposées ci-dessous se basent sur des données croisées archéologiques, environnementales et historiques.

13 - Voir pour ces deux catégories ARCELIN & BRUNAUX 2003, p. 6.

14 - Pour la notion du culte des ancêtres et des personnages héroïsés à l'âge du Fer en France voir l'article détaillé de P. Arcelin et P. Gruat : « Pour les côtes de Bretagne, la littérature antique montre la croyance en l'existence d'îles pratiquement désertes et consacrées aux âmes des héros (Plutarque, Œuvres morales, 8 ; Sur la disparition des oracles, 18). Sur les rivages méditerranéens, Strabon parle également de la présence d'un *hérôon* à Lérôn, dans les îles de Lérins, au large de Cannes (Géographie, IV, 1, 10). La découverte dans une des îles (Saint-Marguerite), d'un couvercle de pyxide dédicacé à Lérôn et Lériné confirme pleinement la réalité d'un tel lieu cultuel » (ARCELIN & GRUAT 2003, p. 199).



Fig. 13 - Vue d'ensemble de la zone de rassemblement des trous de poteaux. Photo. E. GILLET.



**Fig. 14** - Vue du premier temple construit à simple *cella*. La construction est recoupée à l'avant plan par une fosse à offrande associée au grand *fanum* aménagé ultérieurement. Photo E. GILLET.

Cette installation borde la façade sud-sud-est d'un petit temple à simple *cella* illustrant le premier édifice culturel « construit » sur le site. Ce dernier comporte des fondations quadrangulaires de pierres sèches en calcaire de la fin du Viséen (6,6 m x 5,5 m), altérées ensuite par l'installation d'une structure à usage rituel (fosse à « offrandes ») se rattachant à l'aménagement du grand sanctuaire, durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (fig. 14).

Le vaste ensemble de structure en creux possède des profils de creusement relativement homogènes. Les comblements observés se composent essentiellement de sédiments hétérogènes limono-argileux brun clair à brun foncé. Dans ce contexte, ces indices renvoient à des rejets anthropiques, plutôt qu'à des lentilles d'effondrements (cf. p. ex. FECHNER 2000 : fossé de Ribemont-sur-Ancre, profil S4) ou d'effritement de parois (p. ex. *ibid* : fossé de Hannut « Trommelveld »).

Parmi ces structures en creux, cent vingt faits peuvent être formellement identifiés comme des trous de poteau possédant un profil caractéristique de forme subcylindrique. La moitié de ces structures présentent les traces encore visibles du négatif du tronc, clairement identifiable par son comblement humifère brun foncé centré, distinct du comblement de calage bilatéral de la fosse (60 exemples). Plus de la moitié sont également marqués par les indices de semelles de compressions sous-jacentes au comblement humifère (71 exemples) (fig. 15). Ces traces de compressions affectent de manière similaire tout le fond de cette partie sombre, attestant du contact direct du poteau avec le fond. Parfois, ces indices peuvent s'étendre à l'ensemble du soubassement de la fosse. Dans ce cas de figure, le comblement humifère n'est pas centré, mais couvre toute la largeur de la fosse (cf. *infra* : st. 409).

Un aspect particulier à prendre en compte dans l'interprétation est sans nul doute la variété des dimensions observées. Les fosses de creusement ont une largeur comprise entre 0,26 et 2,10 m (fig. 16) ; cinquante-sept d'entre-elles se situent dans une largeur intermédiaire comprise entre 0,80 et 1,19 m. La profondeur des fosses observée sous le niveau de décapage oscille entre 0,06 et 1,28 m ; quatre-vingt-deux faits se placent entre 0,25 et 0,49 m (fig. 17) et cinquante-huit individus supérieurs à 0,50 m<sup>15</sup>.

L'observation des soixante négatifs de poteaux conservés (fig. 18) est probablement la plus révélatrice de l'aspect « hors norme » de ces vestiges. Les diamètres varient de 0,23 à 1,40 m, dont trente neuf mesurent entre 0,60 et 1,40 m (fig. 19-1). Quant à la profondeur, vingt négatifs se situent entre 0,40 et 0,59 m et vingt-cinq cas entre 0,60 et 1,19 m (fig. 19-2). Les dimensions extrêmes de certains individus pouvant atteindre jusqu'à 1,40 m de diamètre et 1,19 m de profondeur sous le niveau de décapage démontrent la présence de troncs non équarris, voire de grumes entières, éventuellement revêtues de leur écorce. En effet, on ne saurait atteindre un tel diamètre en découpant ou réduisant le diamètre de l'arbre abattu.

Les comblements observés se composent essentiellement de sédiments limono-argileux brun clair à brun foncé avec le plus souvent un évasement important dans la partie supérieure. Le matériel recueilli, bien que relativement pauvre, se compose de rares tessons et de monnaies ainsi que de quelques pointes en fer (cf. *infra*).

L'étude des phénomènes d'oxydo-réduction visibles à la base de soixante et onze comblements de trous de poteau révèle des semelles de compression variant de 0,02 à 0,032 m d'épaisseur (fig. 20).

### **Étude pédologique d'un des poteaux géants du sanctuaire (F. 409)**

#### *Observations de terrain*

Du point de vue purement descriptif, le trou de poteau F. 409 peut correspondre à une « fosse » de forme particulière au remplissage homogène et humifère. Cependant, les observations de terrain indiquent que les phénomènes d'oxydoréduction observés à la base du poteau sont attribuables à la compression du sol encaissant sous l'impact

15 - Toutes les profondeurs sont calculées depuis le niveau de décapage correspondant à un horizon négatif. La conservation d'un tronçon de cheminement en calcaire à l'extrémité ouest de l'ensemble de trous de poteau (F. 642, 643) permet de donner une idée du niveau de sol antique situé à cet endroit à environ 15 cm plus haut (cf. fig. 2)

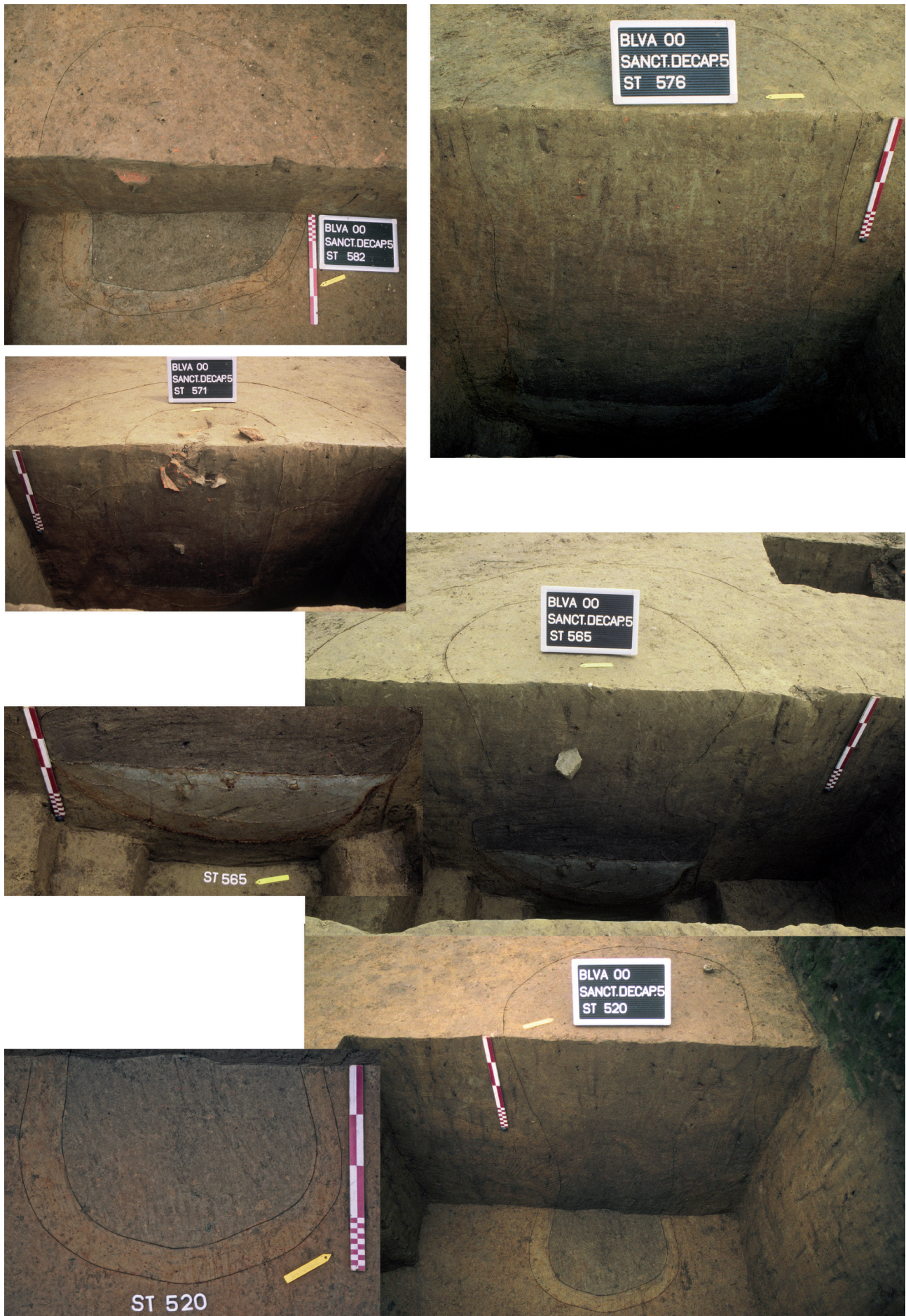


Fig. 15 - Vues en coupe de trous de poteau de grandes dimensions présentant des négatifs de poteaux avec pour certains des semelles de concrétions bien visibles. Photos E. GILLET et D. DEROISSART.

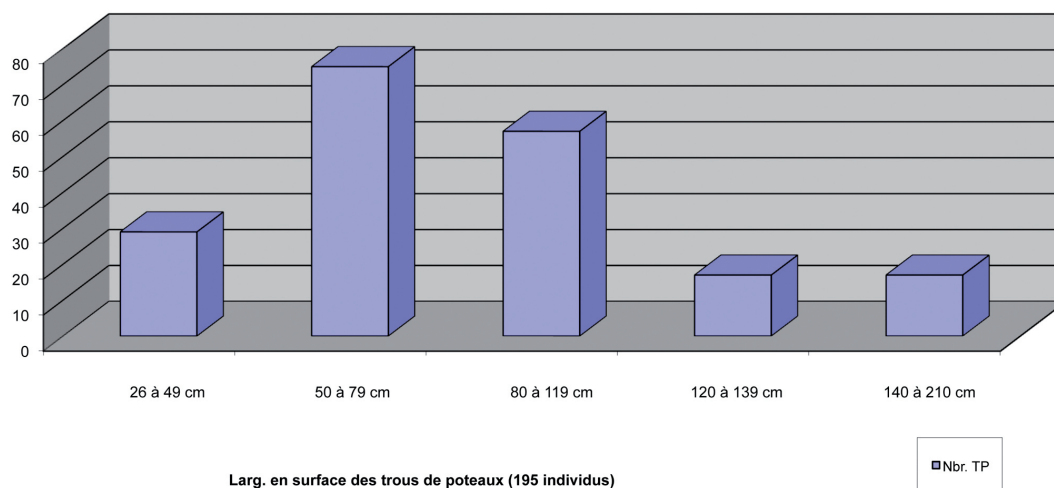


Fig. 16 - Graphique récapitulatif des largeurs de creusement des trous de poteau (E. GILLET).

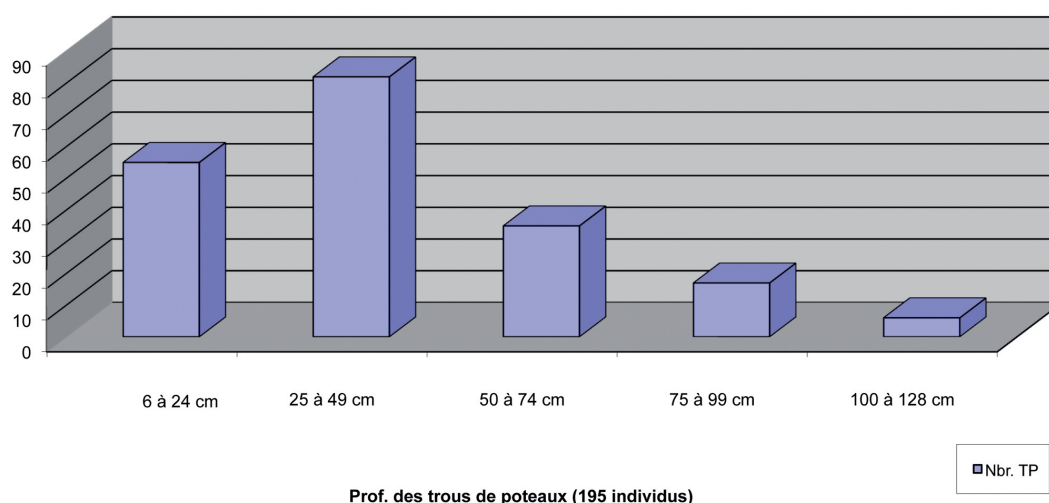


Fig. 17 - Graphique récapitulatif des profondeurs des trous de poteau (E. GILLET).

d'une charge. Cette dernière est comparable à celle de certains poteaux de bâtiments anciens (p. ex. LAURENT *et al.* 2012). Il peut s'agir du poids du poteau lui-même, ou, sous réserve, du poids d'une superstructure qu'il supporterait.

La présence initiale d'un poteau géant d'environ 0,80 m de diamètre est confirmée par l'étude des traces pédologiques, présentes sur la largeur de la coupe. Ces dernières, liées directement à l'impact vertical du poteau, excluent toute possibilité qu'une partie de la largeur du creusement soit le fond d'une fosse de calage, plutôt que l'emplacement du poteau lui-même. En tenant compte de telles différenciations entre calage et compression, les tailles réelles de poteaux de cette zone, souvent importantes, peuvent être reconstituées avec plus de certitude.

Quant au comblement humifère, il est trop épais pour pouvoir correspondre à la résultante finale d'une décomposition d'un bois. Par

conséquent, plutôt que l'illustration d'un poteau décomposé, le contenu humifère correspond à un comblement postérieur, après décomposition ou, plus vraisemblablement, enlèvement du poteau. Ce comblement non stratifié est plus que probablement intervenu en une traite et de main d'homme, et ce à l'aide d'un sédiment particulier (*cf. infra* : analyses).

Si les phénomènes d'oxydoréduction sont clairement associés au poteau, caractérisant son impact sur le sol encaissant : ils sont toutefois moins marqués que ce que l'on pourrait attendre habituellement d'un poteau de cette dimension. En effet, pour commencer, le calcul du rapport entre diamètre du fond de poteau et l'épaisseur du phénomène associé pour tous les poteaux de ce secteur montre que l'encaissant du poteau 409 est moyennement comprimé par rapport à certains autres, encore plus nets. De plus, une grande quantité d'autres poteaux présente le même rapport et quelques-uns ont même une zone de compression moins développée. Sur base de ce



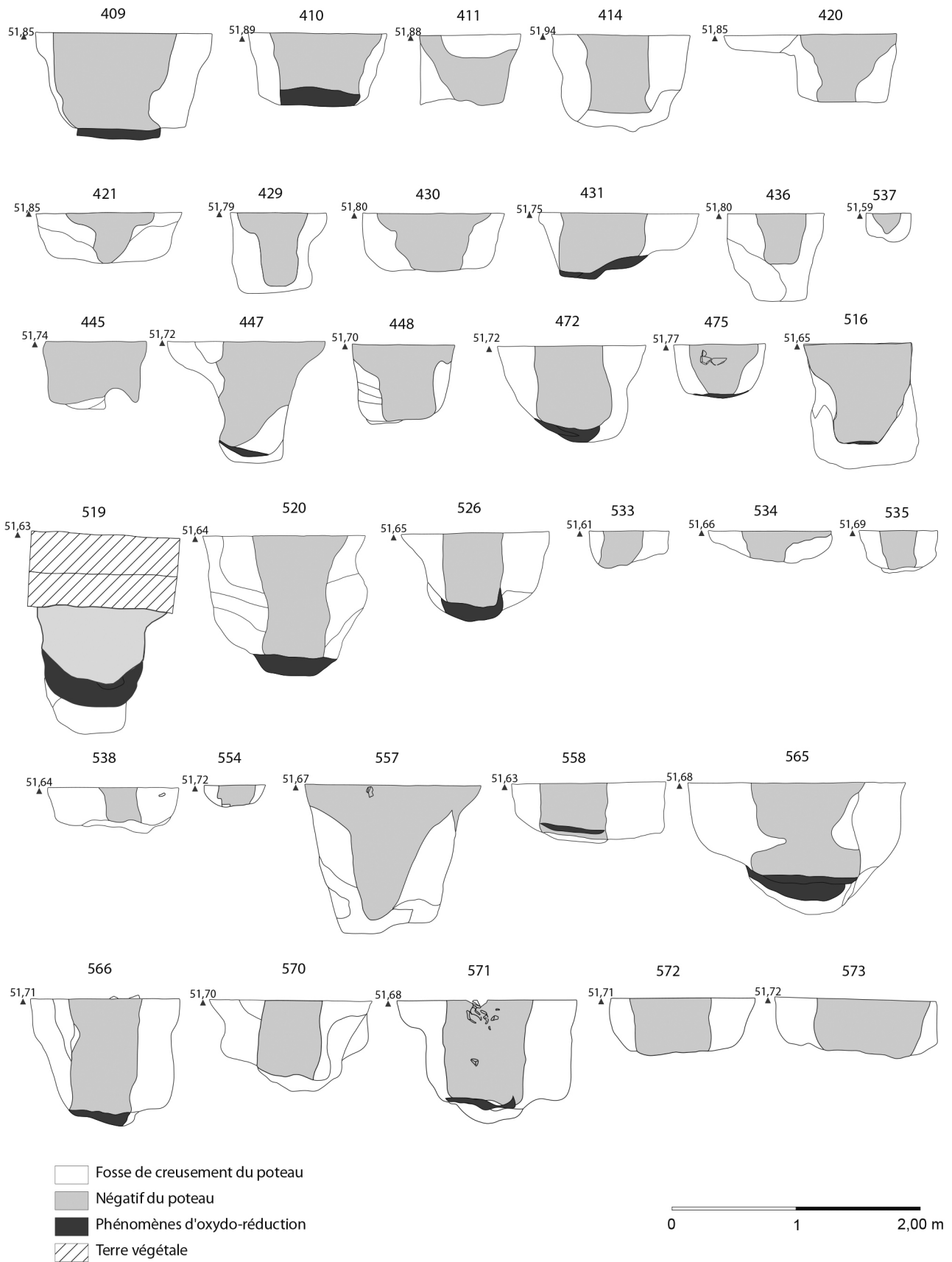
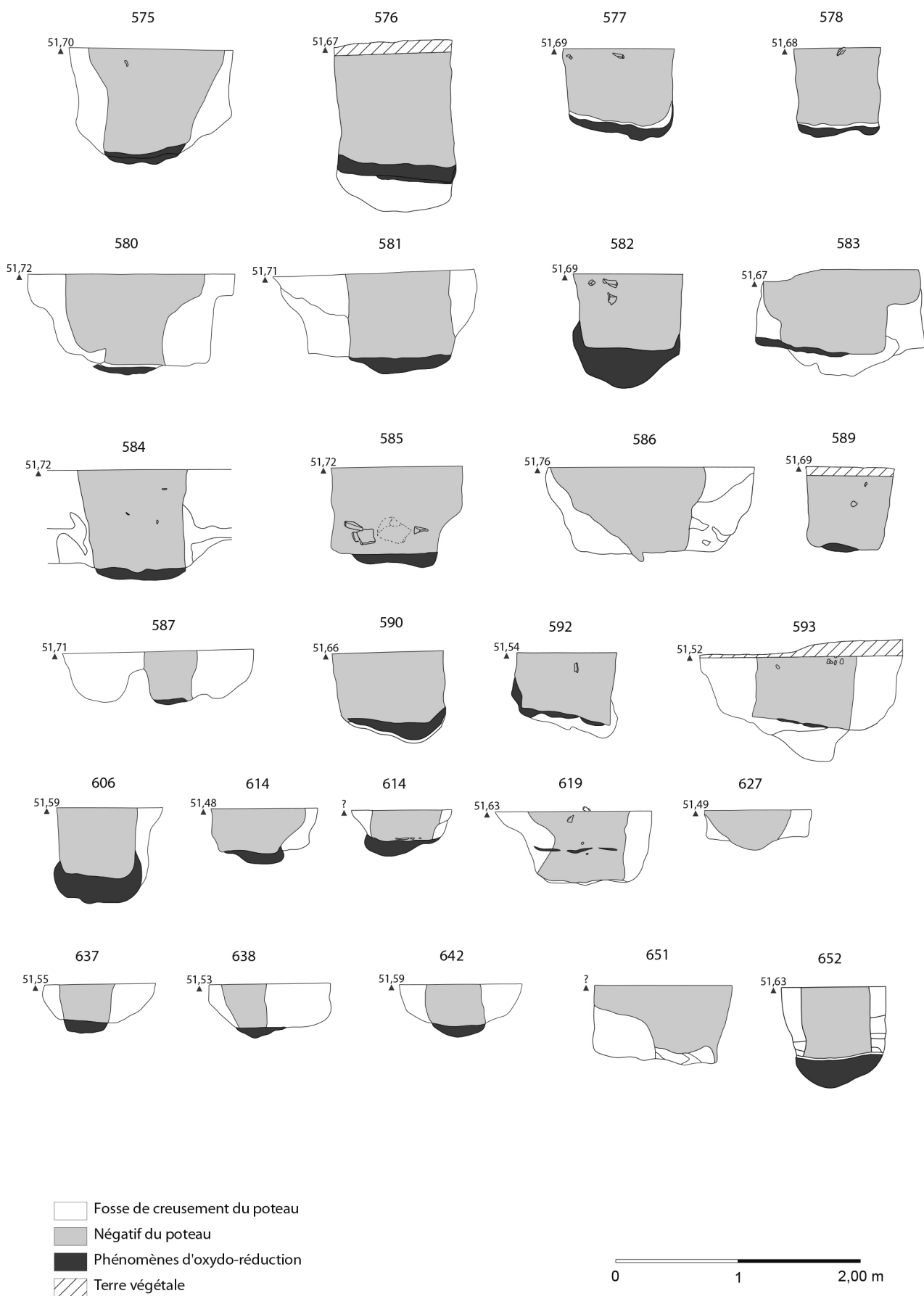
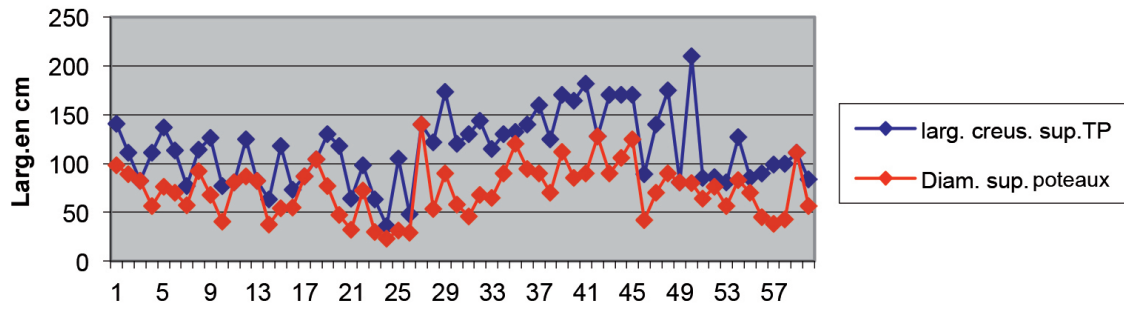


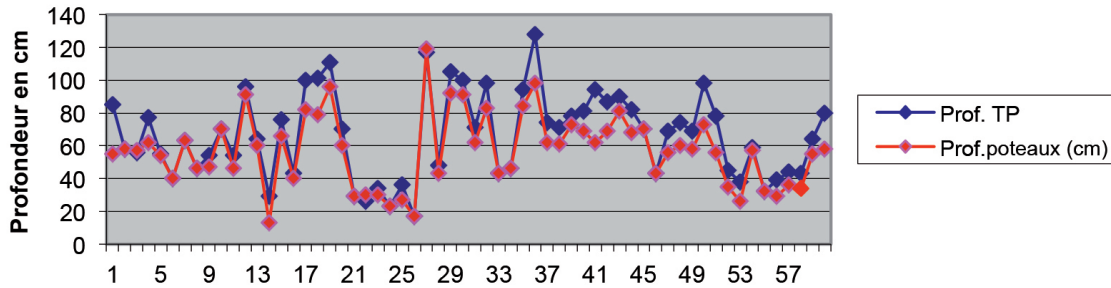
Fig. 18 - Présentation des coupes de trous de poteau comportant des négatifs de poteaux clairement identifiables (données de terrain : E. GILLET et D. DEROISSART, DA0 : E. GILLET et D. BOSSUT).



**Fig. 18 (suite)** - Présentation des coupes de trous de poteau comportant des négatifs de poteaux clairement identifiables (données de terrain : E. GILLET et D. DEROISSART, DA0 : E. GILLET et D. BOSSUT).



Tab1. Trous de poteaux avec traces de poteaux identifiables



Tab2. Trous de poteaux avec traces de poteaux identifiables

Fig. 19 - 1 - Graphique présentant les largeurs des trous de poteau et des pieux relevés en surface (cm). 2 - Graphique présentant les profondeurs relevées des trous de poteau et des poteaux (cm). E. GILLET.

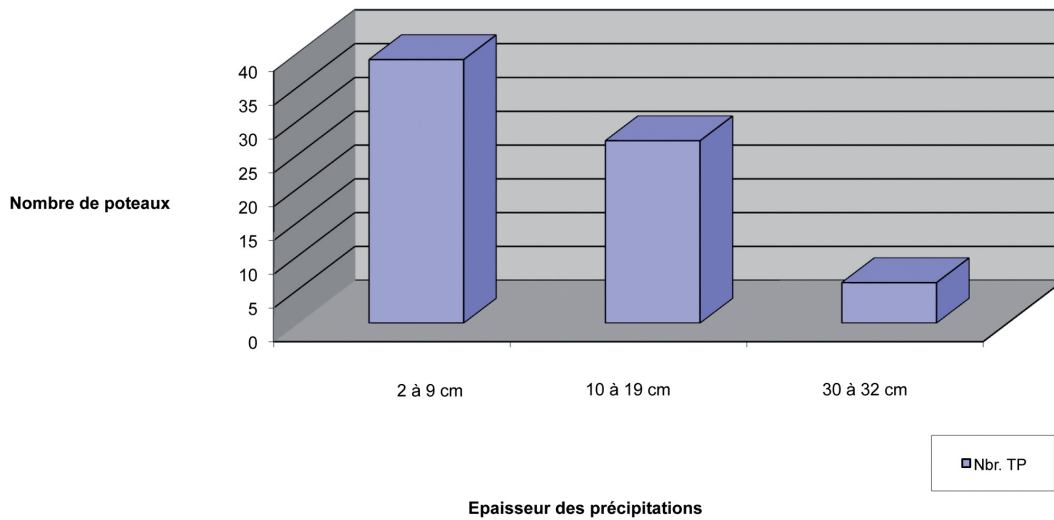


Fig. 20 - Graphique synthétique des épaisseurs de précipitations observées à la base des trous de poteau. E. GILLET.

calcul, il apparaît également que le poteau 409 est moins comprimé que les poteaux se rattachant aux maisons du Néolithique ancien d'Ormeignies (Hainaut, Belgique ; LAURENT *et al.* 2012), installés dans des sols de nature similaire, à savoir des limons profondément décarbonatés. Il est également possible de comparer ce rapport avec deux des trous de poteau de l'habitat laténien d'Orp-le-Grand (Brabant wallon, Belgique, inédit) ainsi qu'avec un des poteaux de la maison 1 du Néolithique ancien à Alleur "Domaine militaire" (Liège, Belgique ; FECHNER *et al.* 2003).

En conclusion, la portée de ces poteaux de grande taille semble, pour la plupart, inférieure à

celle des poteaux porteurs des tierces des maisons du Néolithique ancien et ce dans des conditions de formation physico-chimiques comparables. Les poteaux de Blicquy possèdent pourtant souvent un diamètre nettement plus important et une profondeur comparable. Aussi, même en tenant compte des éventuelles erreurs de mesure et de la répartition du poids sur un diamètre plus grand, la grande majorité de ces poteaux géants apparaissent comme ayant été exempts de toute charge exceptionnelle, telle la charge engendrée par une superstructure ou par une hauteur exceptionnelle du tronc lui-même.

### *L'interprétation basée sur les analyses et la lame mince du trou de poteau F. 409*

#### *Analyses physico-chimiques*

L'analyse chimique révèle la présence d'un taux un peu plus élevé de carbone (C) et de phosphate total (Ptot) que celle de la stabilisation romaine du grand fossé (st. 02) découvert à la périphérie du site de Blicquy "Ville d'Anderlecht" (GILLET *et al.* 2009, p. 66, fig. 10 et 11). Cette couche peut être utilisée à titre comparatif, car il s'agit d'un horizon similaire, à savoir une couche d'occupation humifère. Le taux élevé de carbone est en association causale avec un taux élevé de phosphates. Cette présence conjointe peut indiquer que l'on a affaire à un sol légèrement enrichi en fumier tel qu'il se présente notamment dans certains horizons de labour. Cette dernière hypothèse, celle d'un remblai issu d'une couche cultivée, est compatible avec les caractéristiques morphologiques de ce remplissage qui l'assimilent à un apport extérieur à la structure (*cf. supra*).

On observe une granulométrie différente de celle de l'horizon « B2t », rappelant un horizon situé juste plus haut, à la transition avec l'horizon « E », ou plus bas, au contact avec l'horizon « B3t ». Le tri de ce sédiment est plus ou moins bon, avec seulement 0,2 % de sables grossiers. Ces différentes caractéristiques sont compatibles avec l'hypothèse d'un horizon de labour, du moins si l'on retient la provenance de la transition entre l'horizon « Bt » et l'horizon « E ». En faisant appel à un catalogue plus large d'analyses dans des couches et structures de référence, cette granulométrie rappelle, comme les caractéristiques chimiques, le labour probable enterré en dessous de l'édifice de spectacle situé au nord-ouest du grand complexe cultuel de Blicquy (FECHNER, ce volume).

#### *Étude micromorphologique*

L'étude d'une petite lame mince confirme le caractère relativement peu marqué de la compression. En effet, le sommet du sol naturel ne présente pas de forte fissuration.

#### *Étude pédologique du poteau 409*

L'étude de la coupe de cette structure indique que l'on est bien en présence d'un négatif de poteau identifiable sur l'ensemble de la largeur de la structure. Ce « tronc » de 0,80 m de diamètre présente une épaisseur de compression indiquant une charge inférieure à celle des poteaux porteurs de maisons rubanées identifiés dans des contextes pédologiques identiques. Le comblement sombre ne correspond pas au poteau décomposé, mais à un comblement qui rappelle à plusieurs égards un ancien horizon de labour enterré, tel que celui repéré lors de la fouille de l'édifice de spectacle

situé au nord-ouest du grand complexe cultuel de Blicquy (FECHNER, ce volume).

#### *Apport des études statistiques*

De nombreuses questions se posent toujours quant à l'aspect des poteaux en élévation. Les dimensions très importantes de certains sujets et leur grande profondeur d'enfouissement démontrent de toute évidence une élévation importante pouvant atteindre pour certains exemples plusieurs mètres. Toutefois, comme nous avons pu le constater dans l'étude pédologique, des phénomènes d'oxydo-réduction visibles à la base des trous de poteau permettent d'établir que la compression semble, selon les cas, comparable ou légèrement moins importante que celle de poteaux porteurs d'habitats, dans un contexte pédologique régional similaire ; les traces de compression étant, pour l'essentiel, induites par le seul poids du tronc.

Aussi, la présence d'une superstructure construite pouvant relier, tout ou partie, ces différents mâts de bois ne peut être démontrée. Aucun alignement discernable ou préférentiel n'a pu être observé en dehors d'un « couloir » traversant l'aménagement de poteaux, lequel se dirige vers le centre de la façade sud-ouest de la *cella* (fig. 21). D'une manière générale, l'absence de compressions latérales parfois observables dans les coupes de trous de poteau d'habitats tels le site d'Ormeignies "Le Pilon" (LAURENT *et al.* 2012) contribue également à cette démonstration.

La simple observation de l'agencement spatial des différentes substructures révèle, quant à elle, un point essentiel : l'absence de recoupement, à une seule exception près (F. 88/F. 415) et ce, malgré leur proximité (entre 0,10 et 1 m en moyenne) (fig. 21). Au demeurant, l'implantation de cette nuée de trous de poteau peut s'envisager de manière synchrone. L'option diachronique peut également être envisagée dans le cadre d'un laps de temps relativement court, les mâts les plus anciens étant alors toujours présents lors de l'enfouissement de nouveaux individus. Selon cette option, la durée d'exposition de ces poteaux ne pourrait excéder le temps de conservation moyen de troncs de bois fichés dans un sol limoneux et exposé aux intempéries.

Une carte de répartition spatiale des niveaux d'enfouissement des poteaux est ici proposée sur base de variables quantitatives exprimées par les profondeurs avérées des trous de poteau (fig. 22). La méthode employée consiste, dans un premier temps, à étudier le rapport entre la profondeur du négatif du poteau avéré et celle de la fosse de creusement pour l'échantillon constitué des fosses présentant des traces visibles du négatif (60 individus), et dans un second temps, à appliquer la

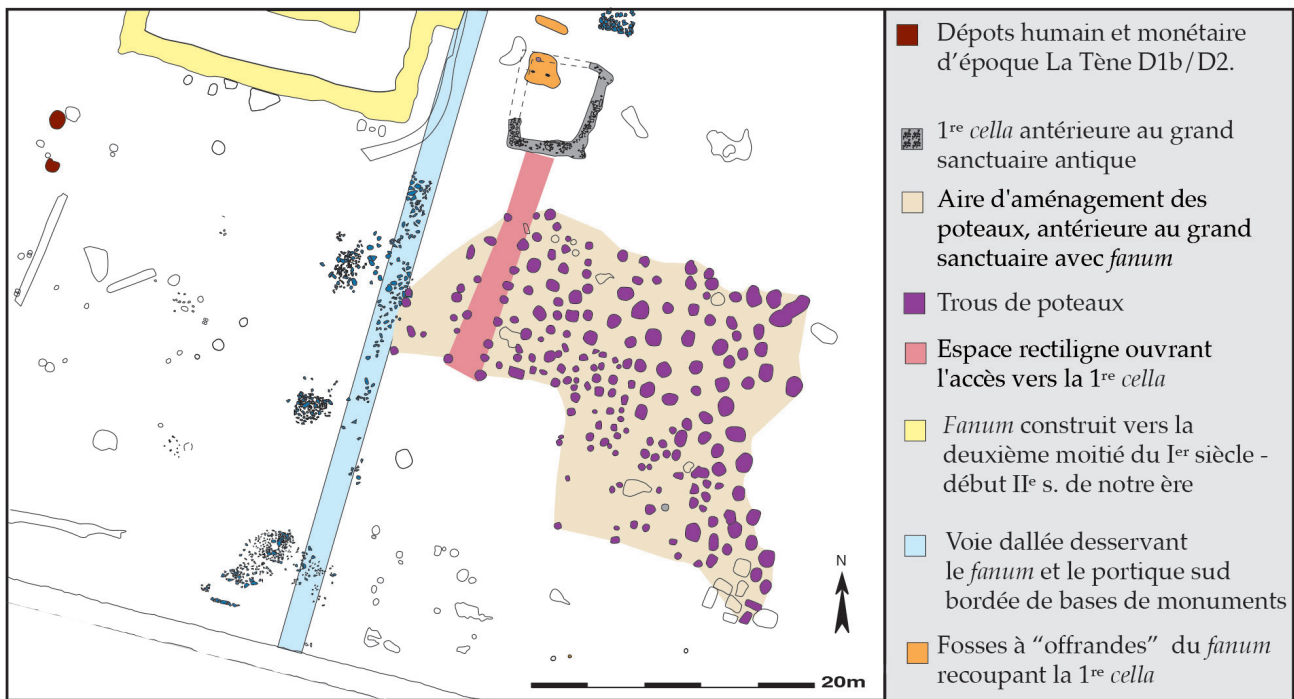


Fig. 21 - Plan d'ensemble de l'aire d'aménagement des poteaux et restitution de l'accès vers le temple à simple cella.

moyenne de ces rapports aux substructures restantes (135 individus)<sup>16</sup>. Pour l'échantillon considéré, la profondeur de ce négatif atteint en moyenne 87,4% de la profondeur totale, avec un écart-type de 12%. Dans la mesure où l'hypothèse de normalité semble être respectée, où l'écart-type est relativement peu important, et où les intervalles de confiance au seuil de 95% sont étroits<sup>17</sup>, on peut raisonnablement estimer que l'application au reste de la population de la moyenne calculée sur l'échantillon considéré donne une bonne approximation de la situation réelle.

L'application de cette moyenne à l'ensemble des substructures reconnues, dont celles sans négatif de poteau, permet ensuite de distinguer statistiquement cinq catégories de poteaux classées par importance de profondeur (fig. 22) pouvant être cartographiées de manière distincte. Cette figure permet de visualiser par groupe de couleur les différents niveaux altimétriques. On observe un regroupement des poteaux les plus profondément enfouis sur un axe médian irrégulier nord-ouest/sud-est avec une concentration plus importante sur la zone centre-est. Les poteaux de plus petite taille privilégient les zones périphériques nord, sud et ouest.

16 - Du point de vue de la théorie statistique, il s'agit tout d'abord de déterminer si l'échantillon de taille  $n$  dont nous disposons appartient à une population de moyenne  $\mu$  au seuil de confiance  $\alpha$  (ici  $\alpha = 95\%$ ), et ensuite d'approximer la valeur de la variable par la moyenne  $\mu$  pour le reste de la population. La validité de cette méthode implique dès lors que plusieurs conditions soient respectées : (1) la distribution de la population doit tendre vers la loi normale, (2) les intervalles de confiance au seuil de 95 % pour la moyenne et l'écart-type doivent être étroits, et (3) l'écart-type calculé sur l'échantillon constitué de fosses avec traces de négatifs de pieux doit être faible.

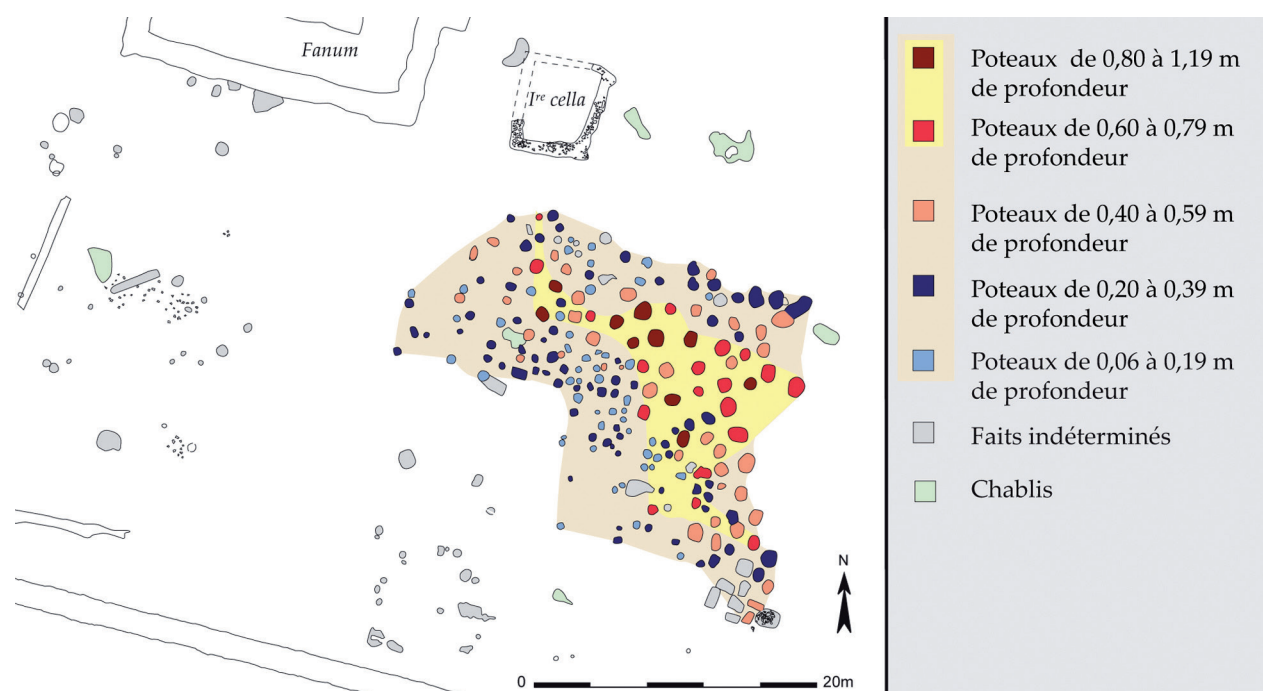
Afin de compléter ces observations, nous avons tenté d'appliquer une méthode similaire pour les variables quantitatives exprimées par les diamètres avérés des poteaux, et ce en étudiant le rapport entre la largeur de la fosse de creusement (lorsqu'elle est clairement lisible) et celle du négatif du pieu avéré. Toutefois, la représentation graphique de la densité de distribution pour l'échantillon retenu (52 poteaux) a montré que l'on est fort loin de tendre vers la loi normale. Qui plus est, l'écart-type autour de la moyenne du rapport était important<sup>18</sup>. Dès lors, nous n'avons pas continué dans cette voie. Nous avons toutefois voulu vérifier s'il existait une corrélation claire entre la profondeur des négatifs et leur diamètre. Une régression linéaire entre ces deux variables a été effectuée ; elle n'a cependant pas pu établir de façon évidente l'existence d'un lien direct entre la profondeur des négatifs et leur diamètre<sup>19</sup>.

En conclusion, l'exploitation des données altimétriques ne permet pas d'établir un schéma

17 - Pour être précis, seule une inspection graphique de la densité de distribution a été réalisée pour corroborer l'hypothèse de normalité. Par ailleurs, les calculs statistiques montrent que l'intervalle de confiance au seuil de 95 % est égal à [84,4 ; 90,4] pour la moyenne, et à [10,2 ; 14,6] pour l'écart-type.

18 - Dans ce cas, la moyenne du rapport pour l'échantillon était de 66,3 %, et l'écart-type de 20,6 %.

19 - Le coefficient de corrélation linéaire (ou coefficient de Pearson) est égal à 0,40 pour l'échantillon considéré. Dans la mesure où  $r$  est supérieur à 0,27, qui est la valeur critique du coefficient au seuil de confiance de 95 % pour un échantillon de 52 individus, on peut en déduire qu'il existe une corrélation et que les variables ne sont pas indépendantes. Mais la régression n'explique que très faiblement la dispersion puisque le coefficient de détermination est égal à 0,16.



**Fig. 22** - Carte de répartition spatiale des niveaux d'enfouissement des pieux proposée sur base de variables quantitatives exprimées par les profondeurs avérées des trous de poteaux. Cinq catégories de poteaux sont classées par importance de profondeur (E. GILLET).

structurel spécifique pouvant se rattacher à une ou plusieurs superstructures bâties. Au contraire, la concentration centrale des poteaux profondément enfouis semble trahir une méthode opposée à celle du bâti classique ; laquelle requiert habituellement une implantation de superstructures porteuses périphériques. Cette hypothèse d'absence de superstructure est en outre renforcée par l'absence de corrélation claire entre la profondeur d'enfouissement des poteaux et leur diamètre. En effet, si une superstructure avait été présente, on aurait pu s'attendre à ce que les poteaux qui la supporte – à savoir les poteaux les plus profondément enfouis, soient les poteaux les plus larges.

### *La problématique de l'interprétation*

Lors de la tenue du colloque faisant l'objet de cette publication, un dialogue a été engagé sur la possibilité de comparer l'aménagement de poteaux plantés de Blicquy à l'édifice de réunion d'époque gauloise mis au jour à Corrent (Puy-de-Dôme). Si de prime abord, il peut être tentant de comparer ces vestiges, des différences structurelles fondamentales apparaissent à l'œil d'une analyse approfondie. Les traces de trous de poteau perceptibles à Corrent s'intègrent dans un vaste niveau de circulation aménagé dans un creusement de grande envergure et constitutif d'un édifice en hémicycle. Bien qu'un plan précis du bâti n'ait pu être mis en évidence, plusieurs alignements curvilignes parallèles de trous de pieu sont observables. La présence d'une superstructure portante y est clairement établie, non seulement par la forme constitutive d'un arc de cercle en fer à cheval, mais également par le biais de l'utilisation

de la technique de la sablière basse permettant d'arrimer solidement les poteaux (POUX *et al.* 2011). En l'absence de remblais rapportés et d'inclinaison significative du terrain, les constructions de théâtre en bois ou de tribunes doivent nécessairement être pourvues d'un système de liaison solidaire permettant d'assurer le maintien de la construction. Le théâtre en bois de Blicquy découvert en 1993, à proximité du grand complexe cultuel (GILLET 1999) offre un exemple concret d'édifice en hémicycle pourvu d'une infrastructure portante en bois (plus de 1300 poteaux) sur un terrain peu incliné. La cohésion de l'ensemble y est dans ce cas assurée par la présence d'un double mur curviligne de pierre muni de contreforts et enserrant l'ensemble de la construction en bois (GILLET 1999).

Que dire alors sur l'ensemble de poteaux plantés mis au jour au sein de l'aire cultuelle de Blicquy : pas de trace d'aménagement en hémicycle, pas d'alignement parallèle clairement discernable, pas de tracé représentatif d'un bâti, pas de sablière basse. L'impression générale qui en résulte est surtout illustrative d'un effet d'« agglomérat » produit par le resserrement des poteaux de bois. Plus encore que la taille impressionnante de certains troncs, l'enfouissement profond - jusqu'à 1,19 m sous le niveau de décapage - évoque des superstructures singulières. À titre de comparaison, les fosses de creusement des poteaux mis au jour sur l'édifice de réunion de Corrent n'excèdent pas 0,34 m de profondeur (POUX *et al.* 2011).

Les études pédologiques permettent de démontrer la présence, au moins par endroits, d'un comblement secondaire de trous de poteau de même nature que ceux illustrant d'anciens niveaux

de labours. L'absence de traces de décomposition *in situ* pourrait suggérer un arrachage ponctuel des troncs. L'étude du matériel archéologique fournit un *terminus post quem* pour le comblement de ces « mâts », à partir de la période flavienne, voire durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Lors de la fouille, neuf monnaies gauloises, sept du Haut-Empire dont quatre des règnes d'Auguste et de Tibère, et une de Caligula<sup>20</sup> ont été récoltées. L'échantillonnage de ces monnaies révèle une date relativement haute pouvant se situer vers la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'étude du matériel céramique, bien que peu abondant, situe leur comblement dans une fourchette large entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>21</sup>.

Ce « nettoyage » de l'aire sacrée doit probablement être mis en relation avec la phase d'aménagement du grand complexe cultuel antique. Quant à l'implantation de cet ensemble, d'une durée de vie vraisemblablement assez courte en raison de la nature des matériaux, on peut supposer qu'elle doit se situer dans le courant du I<sup>er</sup> siècle, lors de l'installation de la première *cella* avec fondations en pierre calcaire.

### Apports des sources historiques et de la documentation archéologique

Les sources antiques, très précieuses, nous renseignent sur l'existence d'un type d'aménagement spécifique en contexte cultuel : les bois sacrés. L'étude approfondie de J. Scheid sur cette thématique définit clairement les différentes terminologies latines associées au bois (*silva, nemus, lucus*). Plus particulièrement, le terme de *lucus* possède un statut sacré intrinsèque ; il est habité par la divinité. Il est soumis à des obligations religieuses (SCHEID 1993, p. 13-20) : « Le *lucus* peut donc prendre place n'importe où dans la cité, sur un espace urbain comme sur un territoire entretenu ou sauvage » (VAN ANDRINGA 2007-2008, p. 103). Au même titre que les temples, ils peuvent être consacrés à la divinité (COARELLI 1993, p. 13-20). Bien plus que de simples bois d'agrément, certains bois sacrés peuvent même devenir la composante principale d'un sanctuaire, jouant un rôle majeur dans le développement des liturgies telle la plantation d'arbres dans l'*area* du sanctuaire augustéen d'Apollon (GROS 2003, p. 63). Le *lucus* peut être très entretenu selon des règles strictes ou au contraire revêtir un aspect terrifiant et lugubre telle la description de Lucain dans la *Pharsale* (VAN ANDRINGA 2007-2008, p. 104). C'est justement ce texte<sup>22</sup> qui retient notre attention dans le cadre de données archéologiques livrées à Blicquy. Il témoigne de l'existence d'un bois sacré impénétrable au soleil, présentant des troncs

d'arbres coupés, supportant des représentations de divinités informes et sans art. La pâleur des arbres assimilable au bois mort y est clairement décrite.

Une synthèse de la documentation épigraphique disponible sur le sujet des bois sacrés, notamment en milieu provincial, a récemment été publiée par W. Van Andringa (VAN ANDRINGA 2007-2008, p. 99-108). Celle-ci nous éclaire quant à la présence de *luci* construits artificiellement durant l'époque impériale.

La documentation archéologique liée aux bois sacrés est, par contre, extrêmement réduite. L'exemple, incontestablement le plus marquant, est illustré par le sanctuaire de Junon à Gabies dans le Latium. Lors de la période de monumentalisation, vers 150 av. notre ère, 35 fosses de plantations quadrangulaires sont ordonnées régulièrement autour d'un temple sur podium. Le nombre est porté à 70 lors d'un réaménagement complet de l'aire cultuelle vers le I<sup>er</sup> siècle av. notre ère (COARELLI 1993). Les cavités de grande taille<sup>23</sup>, en grande partie creusées dans la roche, accueillait des essences

22 - LUCAIN. *La Pharsale, Livre III*, 399 sq. Description du bois sacré près de Marseille que César fit abattre, en 49 av. J.-C.

« Il y avait un bois sacré, qui, depuis un âge très reculé, n'avait jamais été profané, il entourait de ses rameaux entrelacés un air ténébreux et des ombres glacées, impénétrables au soleil. Il n'est point occupé par les Pans, habitants des campagnes, les Sylvains maîtres des forêts ou les Nymphes, mais par des sanctuaires de dieux aux rites barbares; des autels sont dressés sur des tertres sinistres et tous les arbres sont purifiés par le sang humain. S'il faut en croire l'antiquité admiratrice des êtres célestes, les oiseaux craignent de se percher sur les branches de ce bois et les bêtes sauvages de coucher dans les repaires ; le vent ne s'abat pas sur les futaies, ni la foudre qui jaillit des sombres nuages. Ces arbres qui ne présentent leur feuillage à aucune brise inspirent une horreur toute particulière.

Une eau abondante tombe des noires fontaines ; les mornes statues de dieux sont sans art et se dressent, informes, sur des troncs coupés. La moisissure même et la pâleur qui apparaît sur les arbres pourris frappent de stupeur; ce que l'on craint ainsi, ce ne sont pas les divinités dont une tradition sacrée a vulgarisé les traits; tant ajoute aux terreurs de ne pas connaître les dieux qu'on doit redouter ! Déjà la renommée rapportait que les tremblements de terre faisaient mugir le fond des cavernes, que des ifs courbés se redressaient, que les bois, sans brûler, brillaient de la lueur des incendies, que des dragons, enlaçant les troncs, rampaient çà et là. Les peuples n'en approchent pas pour rendre leur culte sur place, ils l'ont cédé aux dieux. Que Phébus soit au milieu de sa course ou qu'une nuit sombre occupe le ciel, le prêtre lui-même en redoute l'accès et craint de surprendre le maître de ce bois ».

Texte établi et traduit par A. Bourgery, les Belles Lettres, Livre III, CUF, 1926.

23 - Les substructures de la première installation mesurent 1,50 x 1,60 m. Lors du réaménagement, de nouvelles cavités de taille plus réduite ont été construites (1,20 x 1,30 m) mais leur nombre a été multiplié par deux (COARELLI 1993, p. 50).

20 - Identification des monnaies réalisée par J. Van Heesch, Conservateur au Cabinet des Médailles de Bruxelles, rapport inédit, 2005.

21 - PARIDAENS (2004) - *Étude du matériel céramique dans l'Étude du sanctuaire gallo-romain de Blicquy "Ville d'Anderlecht"*. Rapport d'activités, CReA (inédit).

arborées. Ce bois construit entièrement de la main de l'homme donne une idée très concrète d'un aménagement type de *lucus*. Un second exemple a été livré lors de fouilles récentes réalisées sur l'aire sacrée du temple de Vénus à Pompéi. Un alignement de substructures parallèles au portique révèle la présence de plantations d'arbres et arbustes vers la fin du I<sup>er</sup> s. avant notre ère, et vers le début du I<sup>er</sup> s. après notre ère. Certaines de ces fosses contenaient les vestiges de céramiques de plantation à fond percé (CARROLL 2008, p. 37-45).

En Gaule, plusieurs témoignages d'aménagements végétaux en contexte cultuel ont pu être mis en évidence dès la période gauloise (fig. 23). Du point de vue du mode de construction, le plus proche de Blicquy pourrait être celui attesté sur le sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Arronde (Oise). Ici, une multitude de taches circulaires de 15 à 25 cm de diamètre, localisées au nord du sanctuaire sur un espace de 300 m<sup>2</sup>, témoignent d'après J.-L. Brunaux de la présence d'un boisement artificiel longeant le temple. Comme pour Blicquy, il se composerait d'arbres coupés ayant pourri sur place et non d'arbres enracinés (BRUNAU 1993, p. 62). Des traces similaires, toutefois plus fugaces, ont également été observées à Saint-Maur (Oise) (BRUNAU 1993, p. 64). Le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme) a livré de nombreuses traces de chablis et de sols particulièrement bioturbés, associées pour la plupart à des restes phytolithariens, malacologiques et polliniques d'arbres et d'arbustes (FERCOCQ *et al.* 2009, 2011 ; BROES *et al.*, ce volume). Sur le site cultuel de Mirebeaux-sur-Bèze (Côte d'Or), certains indices orientent les chercheurs vers l'établissement d'un lieu naturel spécifique (haies, bosquet) au sein d'une aire enclose (fossé transformé par la suite en palissade) jouxtant un second enclos aménagé pour accueillir des bâtiments culturels (BARRAL & JOLY 2011). Cette fonction pourrait avoir perduré pendant le Haut-Empire.

Pour la période romaine, nous disposons également d'indices livrés notamment par les sciences environnementales. L'étude du site de la source des Roches, Chamalières (Puy-de-Dôme) semble démontrer l'existence d'un bois sacré de type naturel à proximité de la source par « l'importance du boisement de *Quercus*, la présence d'essences compagnes de la chênaie (*Ulmus* et *Tilia*) et les indications carpologiques » (PRAT & CABANIS 2006-2007, p. 16). Sur l'îlot cultuel d'Oedenburg (Haut-Rhin) aménagé dès le début du I<sup>er</sup> s. de notre ère, une zone adjacente non construite révéla l'emplacement de négatifs de racines d'arbres évoquant l'existence d'un bois sacré. Le remplissage du fossé d'enceinte révéla un taux de pollens d'orme inhabituellement élevé ainsi que de nombreuses branches appartenant à cette espèce (SCHUCANY & SCHWARZ 2011). Sur les sites de Noyon "La Mare aux Canards" (Oise) et de Mesnil-Saint-

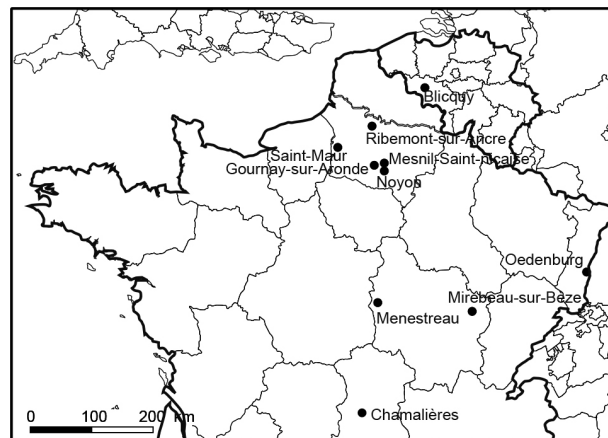


Fig. 23 - Carte de localisation des sites archéologiques susceptibles de présenter des aménagements végétaux dans un contexte cultuel (Viviane CLAVEL, Inrap.)

Nicaise "Fond de Quiquery" (Somme), les résultats des études carpologiques et palynologiques semblent témoigner de l'existence d'espaces plantés d'arbres dans des enceintes culturelles dont principalement des espèces spécifiques comme le tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*) ainsi que deux espèces rares, d'indigénat douteux comme le buis (*Buxus sempervirens*) et l'épicéa (*Picea abies*) (ZECH-MATTERNE *et al.*, ce volume). Une concentration de fruits sauvages, dont le sureau (*Sambucus nigra*), le prunellier (*Prunus spinosa*) et le tilleul (*Tilia sp.*), a également été mise en évidence dans le cadre d'une étude carpologique réalisée sur le sanctuaire de Ménestreau (Nièvre). D'après J. Withold et J. Argent, les restes de tilleul et de sureau indiquent « à coup sûr » la présence d'arbres à proximité (ARGANT *et al.* 2008, p. 83-87). Enfin, l'on peut terminer ce tour d'horizon par le très exceptionnel site lacustre de Conjux (Savoie) présenté dans le cadre de ce colloque. Ce site cultuel comporte de nombreuses analogies avec Blicquy. Il se compose d'une vaste ensemble de troncs plantés progressivement pendant une période de 54 ans entre les années 132 et 185 de notre ère. Ces pieux ont selon toutes vraisemblances pu servir de « marqueurs liés à des pratiques culturelles » ou de « mâts de supports » d'éléments rituels (NIELOUD-MULLER & MARGUET, ce volume).

Le croisement de ces informations tend à démontrer l'existence des bois sacrés, en contexte cultuel, le plus souvent agencés à proximité d'édifices réservés aux sacrifices et aux pratiques votives<sup>24</sup>. Ceux-ci peuvent avoir une apparence naturelle par le biais d'arbres plantés ou au contraire revêtir un aspect totalement artificiel par des plantations en fosse tel le sanctuaire de Junon à Gabies dans le *Latium*. À Blicquy, des troncs complets, préalablement coupés et débarrassés de leurs racines, ont été érigés tels quels. Cette

24 - À l'exception des sites culturels naturels tels Chamalières en Puy-de-Dôme.



singularité qui a déjà pu être mise en évidence sur le site de Gournay-sur-Aronde et à Conjux, invite à se poser des questions sur leur aspect nu ou muni de branches ou/et orné. Quant à l'essence des arbres utilisés, l'analyse palynologique réalisée par M. Court-Picon en 2004 ne permet pas d'identification précise. Les premières conclusions de ce rapport permettaient de mettre en évidence, à l'époque de sa rédaction, un taux de pollen arbustif très bas, inférieur à 20 %, avec un assemblage pollinique dominé par les herbacées (COURT-PICON 2005)<sup>25</sup>.

Les arbres ou mâts nus de Blicquy, avec ou sans branches, pourraient avoir été sculptés, ornés artificiellement et/ou avoir servi de support d'offrandes [cf. Lucain, La Phasale <sup>26</sup>]. Le matériel recueilli lors de la fouille des trous de poteau, somme toute assez pauvre, révèle quelques rares éléments métalliques susceptibles d'avoir été utilisés comme élément de fixation (clous et fiches triangulaires). Aucun indice fiable ne permet d'établir une quelconque relation avec les divers offrandes et objets, récoltés principalement au sein des niveaux d'abandons de l'aire culturelle gallo-romaine<sup>27</sup>.

La tradition de la suspension d'offrandes sur des arbres ou plus particulièrement sur des mâts-trophées semble bien établie dès l'âge du Fer sur le territoire en Gaule d'après la littérature, mais également dans le cadre de la fouille de sanctuaires importants (BRUNAUX 1993, p. 62). Plus au nord-est, le site Hallstatt de Burkovák (Ha C2-D2/3), dans le sud de la Bohême, offre un exemple peu courant d'objets rituels suspendus sur de probables poteaux de bois (CHYTRÁČEK *et al.* 2009)<sup>28</sup>. À Conjux, la répartition entre «l'agrégat» de pieux plantés et

le matériel archéologique (céramiques, monnaies) tend à prouver que les piquets étaient associés directement au mobilier (NIELOUD-MULLER & MARGUET, CE volume)

L'absence de dépôts rituels résiduels dans le comblement des structures en creux de Blicquy pourrait-elle s'expliquer par un problème de conservation ? Pour la période romaine, l'étude documentaire, par Olivier de Cazanove, des offrandes votives déposées dans les bois sacrés, livre des conclusions intéressantes à cet égard. Paradoxalement, l'ex-voto est rarement fixé à l'arbre, sauf lorsqu'il se substitue à un élément architectural absent (colonnes, structures distyles, tri ou tétrastyle). Les pratiques cultuelles rencontrées consistent pour l'essentiel en des dépôts suspendus de cheveux, de fers (entraves) ou de vêtements, symbolisant l'abandon d'un statut et l'accès à une vie nouvelle (CAZANOVE 1993). La conservation problématique des objets en matière organique et végétale limite malheureusement le champ interprétatif des données liées aux contextes archéologiques.

Reste à évoquer la problématique du choix d'un aménagement boisé artificiel à Blicquy. A-t-il pu être déterminé par le cadre environnemental particulier, alors largement dépourvu de couvert végétal durant cette époque ? Dès l'époque néolithique, le site est occupé par des populations d'agriculteurs du Rubané ancien et du Michelberg (BURNEZ-LANOTTE & GILLET 2006, p. 26-57). Le paysage est essentiellement ouvert, marqué par la présence de quelques buissons de sureau noir (*Sambucus nigra*) et peut-être une aulnaie dans le voisinage<sup>29</sup>. Les substructures relatives à cette période livrent, quant à elles, des macro-restes de céréales (épeautre et/ou amidonnier, avoine sauvage) et de lentilles (LAURENT 2009, p. 347). Si des reconquêtes forestières ont pu intervenir dans l'intervalle, pendant la période de fréquentation du grand sanctuaire romain le paysage environnant apparaît tout aussi ouvert, avec la présence de prairies soulignées par des carpo-restes d'herbacées, accompagnées de zones marécageuses attestées par des graines de laiche (*Carex sp.*) et de lotier des marais (*Lotus uliginosus*) (LAURENT 2009, p. 348). L'étude pédologique et micro-morphologique des horizons conservés en dessous du théâtre atteste également un probable horizon de labours, antérieur à l'implantation du théâtre du II<sup>e</sup> s et daté de l'époque romaine précoce

25 - Suite à cette étude, des premières pistes d'interprétations répondant à cette problématique ont pu être proposées dès 2006 (Gillet 2006). Celles-ci évoquaient l'utilisation de troncs, émondés en têtard avant leur disposition, soit plus simplement, de bois coupés durant l'hiver. Depuis lors, l'auteur des études palynologiques a reconsidéré l'ensemble de ces résultats jugeant a posteriori le milieu trop peu propice à la conservation des matières organiques et du pollen pour pouvoir interpréter les résultats avec certitude (cf. Boulén & Court-Picon, ce volume). À ce stade, il semble important de remettre en question le bien-fondé de ce type d'analyse en contexte limoneux sec et d'envisager d'autres démarches telles les échantillonnages de phytolithes dont les résultats s'avèrent plus probants en milieu sec.

26 - Op. cit. n° 4.

27 - Parmi ceux-ci, on note toutefois la présence de trois objets remarquables susceptibles d'avoir été accrochés ou suspendus, sans pouvoir établir de lien direct avec les troncs d'arbres. Un masque en bronze non assorti d'une calotte crânienne possède un trou de fixation au sommet de la chevelure permettant vraisemblablement un accrochage sur un support (bois ?) qui n'a pas pu être déterminé (LEMAN-DELERIVE 2007, p. 121). Deux feuilles de chêne ornementales en bronze semblent plutôt se rattacher à une couronne ou à un élément décoratif de statue. Ces objets n'ont pas encore fait l'objet d'une étude.

28 - Pour le site culturel Burkovák, plusieurs auteurs ont proposé l'interprétation d'un arbre sacré sur lequel étaient suspendus des objets rituels en terre cuite associés au culte solaire. Selon une étude récente, ces objets (anneaux percés, bobines de filature, sculptures zoomorphes, jous,...) semblent plutôt accrochés sur des poteaux de bois (CHYTRÁČEK *et al.* 2009).

29 - Ces données se basent essentiellement sur des analyses micro-archéologiques et carpologiques.

(FECHNER, rapport inédit). La « forêt » de troncs d'arbre de Blicquy, implantée dans une zone peu vallonnée, pourrait-elle, dès lors, avoir joué un rôle signalétique au sein de ce paysage découvert, matérialisant une structure végétale absente de l'environnement proche ?

La présence d'une « allée » perçant l'amas végétal et se dirigeant vers le temple à simple *cella* situé aux abords soulignerait dans ce cas l'union des deux types de vestiges de natures humaine et végétale.

## CONCLUSION

Depuis de longues années, le territoire de Blicquy se singularise par plusieurs découvertes archéologiques pour le moins originales qui contribuent actuellement à l'avancée de nos connaissances. Parmi celles-ci, citons principalement l'occupation du Néolithique ancien baptisée « Groupe de Blicquy » mise au jour dans les années 70 par C. Constantin et L. Demarez, l'importante nécropole de l'âge du Bronze final ou encore l'édifice de spectacle du sanctuaire gallo-romain entièrement construit sur poteaux de bois.

La nature particulière des vestiges et des pratiques cultuelles observées lors des investigations menées sur le sanctuaire celto-romain souleva de nombreuses questions. Dès les années 1990, la nécessité se s'engager dans un protocole particulier s'est rapidement imposé afin de répondre à diverses problématiques. Le recours aux études interdisciplinaires permet de mieux aborder les vestiges cultuels, mais également les actes rituels qui leur sont associés. Trois « épisodes » rituels se rattachant à des périodes successives situés entre la fin de l'âge du Fer et le début de la romanisation ont pu être mis en évidence. Ils se caractérisent par l'installation d'une aire d'enfouissement de La Tène finale C2/D1, par un dépôt humain de La Tène D1b/D2 - en guise de rituel de fondation - et par un aménagement boisé cultuel atypique bordant une première *cella*. Ce dernier offre un témoignage matériel unique pouvant probablement se rattacher à la tradition des bois sacrés telle que décrite dans les sources antiques.

L'aménagement du « bois sacré » artificiel à Blicquy, s'il possède un caractère inédit, n'en demeure pas moins inscrit dans une tradition celto-romaine bien établie par l'archéologie et les sources historiques. Reste que l'origine culturelle ancienne du site contribue fondamentalement à l'interprétation problématique de vestiges aussi singuliers perçus ici comme un épisode rituel hérité de l'âge du Fer, initiant la construction du grand complexe cultuel du Haut-Empire.

À Blicquy, les trois ensembles liés à des contextes particuliers, ont été discutés en détail, en prenant en compte les nuances proposées par les études interdisciplinaires, adaptées aux problématiques respectives. Il en résulte des interprétations plus nuancées et argumentées, notamment par l'installation d'une aire d'enfouissement de La Tène finale C2/D1, par un dépôt humain de La Tène D1b/D2 en guise de rituel de fondation et par un aménagement boisé cultuel atypique bordant une première *cella*. Ce dernier offre un témoignage matériel unique pouvant probablement se rattacher à la tradition des bois sacrés telle que décrite dans les sources antiques.

## BIBLIOGRAPHIE

ARCELLIN Patrice & GRUAT Philippe (2003) - « La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur) », *Gallia*, 60, p. 169-241.

ARGANT Alain, BONNEAU Michel, JEANNET Marcel, ARGANT Thierry, WIETHOLD Julian, PROST Monique, ARGANT Jacqueline (2008) - « De la diversité des contextes : les os animaux du sanctuaire de Ménestreau (Nièvre) et leur environnement » dans LEPETZ Sébastien & VAN ANDRINGA William (dir.) - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, éd. M. Mergoïl, Montagnac, p. 77-88 (Archéologie des Plantes et des Animaux n° 2).

BARRAL Philippe & FICHTL Stéphan (2012) - *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*, actes de la table ronde tenue à Bibracte 15-17 octobre 2007, Centre archéologique européen, Bibracte, Glux-en-Glenne, 341 p. (Bibracte ; 22).

BARRAL Philippe & JOLY Martine (2011) - « Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze » dans REDDÉ Michel, BARRAL Philippe, FAVORY François, GUILLAUMET Jean-Paul, JOLY Martine, MARC Jean-Yves, NOUVEL Pierre, NUNINGER Laure, PETIT Christophe - *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne : Bibracte, n° 21, p. 543-555.

BIZIEN-JAGLIN Jacqueline (dir.) (2004) - Les Haches en Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor), un site à caractère cultuel du début de notre ère, *Les Dossiers du CERRA*, suppl. AA, 168 p.

BOUVET Jean-Philippe, DAIRE Marie-Yvane, LE BIHAN Olivier, NILLESSE Olivier, VILLARD-LE TIEC Anne (2003) - « La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) », *Gallia*, 60, p. 75-105.

BRUNAUX Jean-Louis (1993) - « Les bois sacrés des Celtes et des Germains » dans DE CAZANOVE Olivier, SCHEID John (dir.) - *Les bois sacrés* (Actes du colloque international de Naples, 1989), Centre Jean-Bérard, Naples, p. 57-65 (Collection du Centre Jean Bérard ; 10).

BRUNAUX Jean-Louis (1999) - « Ribemont-sur-Ancre (Somme) : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses », *Gallia*, 56, p. 177-283.

BRUNAUX Jean-Louis & MALAGOLI Claude (2003) - « La France du Nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse-Normandie, Pas-de-Calais, Picardie) », *Gallia*, 60, p. 9-73.

CARROLL Maureen (2008)– « *Nemus et Templum. Exploring the sacred grove at the temple of Vénus in Pompéii* » dans GUZZO Pietro Giovanni, GUDOBALDI Maria Paola (a curat di) - *Nuove ricerche archeologiche nell'area vesuviana (scavi 2003-2006)- Atti del Convegno Internazionale, Roma 1-3 febbraio 2007, "L'Erma" di Bretschneider, Rome, p. 37-45.*

CHYTRÁČEK Miloslav, CHVOJKA Ondrej, JOHN Jan, MICHÁLEK Jan (2009) - « Halštatský kultovní areál na vrchu Burkovák u Nemějíce, Hallstattzeitliches Kultareal am Berg Burkovák bei Nemějíce », *Archeologické rozhledy*, 61, p. 183-217.

COARELLI Filippo (1993) - « I ludi del Lazio : la documentazione archeologica » dans DE CAZANOVE Olivier, SCHEID John (dir.) - *Les bois sacrés* (Actes du colloque international de Naples, 1989), Centre Jean-Bérard, Naples, p. 45-52 (Collection du Centre Jean-Bérard ; 10).

COURT-PICON Mona (2005) - *Résultats des premières analyses polliniques des sédiments archéologiques du site de Blicquy (Province du Hainaut, Belgique)*, Rapport d'analyses inédit, 12 p.

DOYEN Jean-Marc (2012) - « Une approche contextuelle des potins nerviens « au rameau » de type A : l'apport du site "Mont-à-Henry" à Iltre (Brabant wallon, Belgique) », *The journal of archaeological numismatics*, vol. 2, p. 31-126.

DURAND Marc (2000) - *Le temple gallo-romain de la Forêt d'Halatte (Commune d'Ognon, Oise). Nouvelle interprétation du site à la suite des fouilles de 1996 à 1999*, dans *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte. Revue archéologique de Picardie*, Amiens, p. 93-142 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 18).

EIDT Robert C. (1984) - *Advances in abandoned settlement analyses. Application to Prehistoric Anthrosols in Colombia, S. America* (Milwaukee, 1984).

FECHNER Kai (1997) - *Rapport pédologique de l'étude du théâtre de Blicquy* (Bruxelles, ULB).

FECHNER Kai (2000) - « Comparaison des histoires pédo-sédimentaires des fossés protohistoriques étudiés en Belgique et dans le Nord de la France ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2 (=Actes de la table ronde internationale de Ribemont-sur-Ancre « Des enclos, pour quoi faire ? ») p. 23-56.

FECHNER Kai (2011) - « Case studies of phosphorus mapping in Late La Tène to Roman enclosures and ponds between Rhine and Seine » dans FECHNER Kai, DEVOS Yannick, LEOPOLD Matthias, VÖLKEL Jörg (éds) - *Archaeology, soil- and life-sciences applied to enclosures and fields. Proceedings of the session 'From microprobe to spatial analysis - Enclosed and buried surfaces as key sources in Archaeology and Pedology'* . European Association of Archaeologists, 12th Annual Meeting, Krakow-Poland, 19th to 24th September 2006. Archaeopress, Oxford, p. XX (*British Archaeological Reports. International Series ; 2222*).

FECHNER Kai, DELIGNE Fanchon, FERCOQ de LESLAY Gérard (2004) - « L'environnement de l'occupation celtique du site de Ribemont-sur-Ancre. État de la question ». *Lunula. Archaeologica protohistorica*, XII, p.147-159.

FECHNER Kai, COURT-PICON Mona, DOUTRELEPONT Hugues (2005) - *Contributions pédologique et botanique*

à l'étude du sanctuaire de Blicquy. Rapport final du 14 novembre 2005 (Centre de recherches archéologiques, Université libre de Bruxelles).

FECHNER Kai, BROES Frédéric, CLAVEL Viviane (2015) - « Des sols "lessivés" ? Quelques "sols en mouvement" des derniers 6 000 ans dans le Nord de la France et en Moyenne Belgique » dans BECK Corinne, GUIZARD Fabrice, HEUDE Jacques (éds.) - *Sols en mouvement. Actes des Rencontres internationales de Liessies 2014*. Université de Lille III, Villeneuve d'Ascq, p. 41-57 (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie ; 23).

FERCOQ DE LESLAY Gérard, COURT-PICON Mona, FECHNER Kai, LOICQ Sabine (2009)- « Analyse environnementale du site de Ribemont-sur-Ancre » dans BRUNAUX Jean-Louis (dir.) - *Les temples du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre*. Ed. Commios, Saint-Germain-en-Laye, p. 255-299.

FERCOQ DU LESLAY Gérard, FECHNER Kai, COURT-PICON Mona, LOICQ Sabine (2011) - « Functional and spatial interpretation of the sanctuary and enclosures of Ribemont-sur-Ancre (Somme) : the role of palaeoenvironmental studies » dans FECHNER Kai, DEVOS Yannick, LEOPOLD Matthias - VÖLKEL Jörg (éds.) - *Archaeology, soil- and life-sciences applied to enclosures and fields. Proceedings of the session 'From microprobe to spatial analysis - Enclosed and buried surfaces as key sources in Archaeology and Pedology'*. European Association of Archaeologists, 12th Annual Meeting, Krakow-Poland, 19th to 24th September 2006. Archaeopress, Oxford, p. 65-106 (*British Archaeological Reports. International Series ; 2222*).

GILLET Evelyne, PARIDAENS Nicolas, DEMAREZ Léonce (2006) - « Le sanctuaire de Blicquy-"Ville d'Anderlecht" (Prov. Hainaut, Belgique). Itinéraire d'une topographie religieuse dans la cité des Nerviens » dans DONDIN-PAYRE Monique & RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (éd.) - *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, ULB Séminaire d'histoire romaine et d'épigraphie latine, Centre G. Glotz-Paris IV-EPHE, Le Livre Temperman, Bruxelles, p. 181-215.

GILLET Evelyne, DEMAREZ Léonce, HENTON Alain (2009) - *Le sanctuaire de Blicquy "Ville d'Anderlecht". Vol. 1. Campagnes 1994-1996. Les vestiges néolithiques, protohistoriques, le théâtre gallo-romain, le secteur artisanal sud-est*, Service public de Wallonie, Namur, 376 p. (Études et documents. Archéologie ; 12).

GROS Pierre (2003) - « Le bois sacré du Palatin : une composante oubliée du sanctuaire augustéen d'Apollon », *Revue archéologique*, 1, n° 35, p. 51-66.

HENTON Alain & DEMAREZ Léonce (2005) - « L'âge du Bronze en Hainaut Belge » dans BOURGEOIS Jean & TALON Marc, dir. - *L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*, CTHS, Paris, p. 82-101.

KARAGEORGHIS Vassos & CARROLL-SPILLECKE Maureen (1992) - « Die heiligen Haine Zyperns » dans CARROLL-SPILLECKE Maureen, Hgrs. *Der Garten von der Antike bis zum Mittelalter*. Ph. von Zabern, Mayence, (Kulturgeschichte der Antiken Welt ; 57).

LAMBOT Bernard (1998) - « Essai d'approche démographique du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes) », *Revue archéologique de Picardie*, vol. 1, n° 1, p. 71-84.

LANGOHR Roger (2001) - « L'anthropisation du paysage pédologique agricole de la Belgique depuis le Néolithique ancien - Apports de l'archéopédologie » dans *Étude et gestion des sols* 8-2, p. 103-118.

LANGOHR Roger & SANDERS Joris (1984) - « Apport de la Pédologie à la reconstruction du paléoenvironnement en Belgique au Quaternaire » dans CAHEN Daniel, & HAESAERTS Paul (éds) - *Les peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*. Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, p. 41-57.

LANGOHR Roger & SANDERS Joris (1985) - « The Belgian Loess Belt in the Last 20.000 years: evolution of soils and relief in the Zonien Forest » dans BOARDMAN J. (ed.) - *Soils and Quaternary Landscape Evolution*, Wiley, Chichester, New York, p. 359-371.

LAURENT Christine (2009) - « Résultats des études micro-archéologiques et carpologiques réalisées sur des échantillons provenant de la zone du théâtre » dans GILLET Évelyne, DEMAREZ Léonce & HENTON Alain (2009) - *Le sanctuaire de Blicquy "Ville d'Anderlecht". Vol. 1. Campagnes 1994-1996. Les vestiges néolithiques, protohistoriques, le théâtre gallo-romain, le secteur artisanal sud-est*, Service public de Wallonie, Namur, p. 342-356 (Études et documents. Archéologie ; 12).

LAURENT Christine, FECHNER Kai, DEFGNEE Anne, (2012) - « Paléoenvironnement » dans LIVINGSTONE-SMITH, Alexandre (dir.) - *habitats du Néolithique ancien en Hainaut occidental, Ath et Belœil, Belgique : Ormeignies «Le Pilon» et Aubechies «Coron Maton»*, Service public de Wallonie, Namur, p. 160-200 (Études et Documents. Archéologie ; 18).

LEJARS Thierry (1989) - « Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres) et de Nalliers (Vendée) », *Gallia*, tome 46, p. 1-41.

LEJARS Thierry (1996) - « L'armement des celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 79-103.

LEJARS Thierry (1999) - « Le mobilier métallique d'époque gauloise » dans BRUNAUX Jean-Louis (dir.) - *Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses*, *Gallia* 56, p. 241-253

LEJARS Thierry (2003) - « Lieux de culte et pratiques votives à La Tène ancienne » dans MENNESSIER-JOUANNET Christine, ADAM Anne-Marie & MILCENT Pierre-Yves - *La Gaule dans son contexte européen au IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle av. notre ère*, Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge de Fer, Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003, Édition de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes (Monographies d'archéologie méditerranéenne). p. 267-282.

LEMAN-DELERIVE Germaine (2007) - « Découvertes récentes de masques gallo-romains en bronze dans le Nord de la Gaule », *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, n° 373, Tome 89, p. 119-130.

MANGARD Michel (2008) - *Le sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé à Eu, Seine-Maritime*, *Revue du Nord*, Villeneuve d'Ascq, 301 p. (Collection art et archéologie ; 12).

MOINAT Patrick (1993) - « Deux inhumations en position assise à Avenches », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, n° 35, p. 5-12.

NEAUD Pascal (2014) - *Sains-du-Nord, rue du Moulin à Vent : un sanctuaire antique de la cité des Nerviens : rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 3 vol. (361, 347, 278 p.).

POUX Mathieux, PRANYIES Audrey & MILCENT Pierre-Yves, dir (2011) - *Corent et Veyre-Monton (63), Rapport de fouille 2011*, Clermont-Ferrand, DRAC d'Auvergne, 427 p.

PLEUGER Elisa, PARIDAENS Nicola., GILLET Évelyne & VAN ASSCHE Michel (2005) - « Une fosse mésolithique découverte à Leuze-en-Hainaut/Blicquy "Ville d'Anderlecht" (Hainaut) », *Amphora*, 83, p. 19-24.

PERNET Lionel (2010) - *Armement et auxiliaires gaulois (II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère)*, éd. Mergoïl, Montagnac, 294 p. (Protohistoire européenne ; 12).

PRAT Béatrice & CABANIS Manon (2006-2007) - « Apport de l'archéobotanique à la compréhension de la source des Roches, Chamalières (Puy-de-Dôme) », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 45-46, p. 2-22.

SCHEID John (1993) - « *Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré ? » dans DE CAZANOVE Olivier & SCHEID John (dir.) - *Les bois sacrés* (Actes du colloque international de Naples, 1989), Centre Jean-Bérard, Naples, p. 13-22 (Collection du Centre Jean Bérard ; 10).

SCHUCANY Caty & SCHWARZ Peter (2011) - « Le sanctuaire d'Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin) » dans REDDÉ Michel, BARRAL Philippe, FAVORY François, GUILLAUMET Jean-Paul, JOLY Martine, MARC Jean-Yves, NOUVEL Pierre, NUNINGER Laure, PETIT Christophe - *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, p. 543-555 (Bibracte ; 21).

De CAZANOVE Olivier (1993) - « Suspension d'ex-voto dans les bois sacrés » dans DE CAZANOVE Olivier & SCHEID John (dir.) - *Les bois sacrés* (Actes du colloque international de Naples, 1989), Centre Jean-Bérard, Naples, p. 111-126 (Collection du Centre Jean Bérard ; 10).

## Les auteurs

Evelyne GILLET  
Responsable d'opération, Inrap  
Hauts-de-France & Halma-UMR 8164 (Université de Lille)  
Centre de recherches archéologiques de Villeneuve d'Ascq  
11 rue des Champs  
59350 Villeneuve d'Ascq  
evelyne.gillet@inrap.fr

Kai FECHNER  
Pédologue, Inrap Nord-Picardie, Villeneuve d'Ascq  
UMR 7041 ARSCAN / Archéologies environnementales ; associé à l'UMR 7362 LIVE

Jean-Louis BLANCHART  
Directeur, Délégation générale à la numérisation des patrimoines culturels  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique

## Résumé

La nature particulière des vestiges et des pratiques culturelles observées lors des investigations menées sur le sanctuaire celto-romain de Blicquy "Ville d'Anderlecht" (Hainaut, Belgique) souleva de nombreuses questions. Dès les années 1990, la nécessité se s'engager dans un protocole particulier s'est rapidement imposé afin de répondre à diverses problématiques. Le recours aux études interdisciplinaires permet de mieux aborder les vestiges culturels, mais également les actes rituels qui leur sont associés. Trois « épisodes » rituels se rattachant à des périodes successives situés entre la fin de l'âge du Fer et le début de la romanisation ont pu être mis en évidence. Ils se caractérisent par l'installation d'une aire d'enfouissement de La Tène final C2/D1, par un dépôt humain de La Tène D1b/D2 en guise de rituel de fondation et par un aménagement boisé culturel atypique bordant une première *cella*. Ce dernier offre un témoignage matériel unique pouvant probablement se rattacher à la tradition des bois sacrés telle que décrite dans les sources antiques.

**Mots clefs** : sanctuaire gallo-romain, dépôt rituel, offrandes, bois sacré, aire culturelle, rituel de fondation.

## Abstract

The specific nature of the remains and of the cultural practices observed during the excavation of the Gallo-Roman sanctuary of Blicquy "Ville d'Anderlecht" (Hainaut, Belgium) raised a number of questions. As early as the 1990's, it appeared necessary to adopt a specific procedure in order to deal with the various problematic. Multidisciplinary approaches ensure a better understanding not only of cultural remains, but also of the ritual gestures associated with them. Thus it was possible to determine three ritual "episodes" belonging to successive periods between the end of the Iron Age and the beginning of Romanization: the creation of a burial area (Late La Tène C2/D1), a human deposit of La Tène D1b/D2 as a foundation rite, and a non-typical cultural wood alongside a first *cella*. The latter provides unique material evidence which can probably be linked to the tradition of sacred groves as described by classical authors.

**Keywords** : Gallo-Roman sanctuary, ritual deposit, offerings, sacred grove, place of worship, foundation rite.

*Traduction* : Margaret & Jean-louis CADOUX.

## Zusammenfassung

Die ungewöhnlichen Befunde und Zeugnisse von Kulthandlungen, die bei der Ausgrabung des gallo-römischen Heiligtums von Blicquy „Ville d'Anderlecht“ (Hainaut, Belgien) zutage kamen, warfen zahlreiche Fragen auf. Seit den 1990er Jahren wurde deutlich, dass deren Beantwortung die Befolgung eines präzisen Protokolls erforderte. Interdisziplinäre Studien haben es ermöglicht, nicht nur die Überreste der Kulthandlungen, sondern auch die mit ihnen verbundenen Zeremonien besser zu verstehen. Für die Periode zwischen der späten Eisenzeit und dem Beginn der Romanisierung konnten drei rituelle „Phasen“ aufgezeigt werden: die Anlegung eines Heiligen Bezirkes in Latène C2/D1, die Deponierung menschlicher Knochen als Gründungsritual in Latène D1b/D2, sowie die Anlegung eines untypischen Heiligen Hains um eine erste

cella. Es handelt sich hier um ein einzigartiges materielles Zeugnis, das wahrscheinlich der in den antiken Schriften bezeugten Tradition der Heiligen Haine zuzuordnen ist.

**Schlagwörter** : gallo-römisches Heiligtum, rituelles Depot, Opfer, Heiliger Hain, Kultbezirk, Gründungsritus.

*Traduction* : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).